

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix- Travail- Patrie

MINISTERE DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME SUPERIEUR DE SPECIALISATION
EN FINANCES PUBLIQUES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace- Work- Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

GENERAL SECRETARIAT

ADVANCED PROGRAM OF SPECIALISATION
IN PUBLIC FINANCE

PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE 3 (PAGFI 3)
PROGRAMME SUPERIEUR DE SPECIALISATION EN FINANCES PUBLIQUES

Demande de Cotation n°00001

pour la

Passation des marchés de Fournitures de :

IMPRESSIONS DES CAHIERS DES PARTICIPANTS, ET EDITION DES MODULES DE FORMATIONS.

Référence No. : CONVENTION N° CCM 1809 01 S – AFD DU 05 OCTOBRE 2023

Nom du Projet : PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE 3 (PAGFI 3)

Acheteur : PROGRAMME SUPERIEUR DE SPECIALISATION EN FINANCES PUBLIQUES

Pays : CAMEROUN

Emis le : [27/08/2025]

Agence française de développement



Table des matières

PREMIÈRE PARTIE – Demande de Cotation	3
Section I – Instructions aux Fournisseurs	4
Section II – Formulaires de Cotation.....	11
DEUXIÈME PARTIE – Exigences relatives aux Fournitures.....	24
Section III – Exigences de l'Acheteur	25
TROISIÈME PARTIE – Marché	30
Section IV – Conditions du Marché	31
Section V – Annexes aux Conditions du Marché.....	39
QUATRIEME PARTIE – Annexes	
1. Lettre d'invitation à soumissionner	
2. Avis de Demande de Cotation	
3. Liste des banques	
4. Grille d'évaluation	



**PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE 3 (PAGFI 3)
PROGRAMME SUPERIEUR DE SPECIALISATION EN FINANCES PUBLIQUES**

AVIS DE DEMANDE DE COTATION

N° ~~00001~~ /DC/MINFI/SG/PAGFI 3/PSSFP/PCP/UAF/SPM DU 27/08/2025
POUR LES IMPRESSIONS DES CAHIERS DES PARTICIPANTS ET EDITION
DES MODULES DE FORMATIONS.

Le Président du Comité de Pilotage du Programme Supérieur de Spécialisation en Finances Publiques, lance une Demande de Cotation pour les impressions des cahiers des participants et édition des modules de formations, dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités 2025.

1. Consistance des prestations

1.1 Impression des cahiers du participant

- Cahier en tête-bêche français-anglais, Format : 16 X 24 cm

1.2 Edition des modules de formation

- Edition des modules de formation 1
- Edition des modules de formation 2
- Edition des modules de formation 3

2- Participation

La présente Demande de Cotation est adressée aux prestataires ci-après :

- PRINT MARK'S GRAPHICS, B.P : 12 629 Yaoundé, Tel : 699 536 572/675 665 119 ;
- LAYA-ONE, B.P : 1286, Tél : 680 250 017 ;
- ETS NAVAN SERVICES, B.P : 0000, Tél : 675 609 064/696 573 292.

Elle s'adresse également aux fournisseurs, prestataires de services et consultants dont les noms figurent sur la liste du répertoire dédié à cette rubrique, pour les années 2024 et 2025 de l'UGP du PAGFI3, pour laquelle l'AFD a pris acte par lettre 2024/YAO/CT/MCSL/an/1888-24 du 09 décembre 2024.

3 - Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par la Convention N° CCM 1809 01 S AFD du 05 octobre 2023, pour un coût global de cinquante un mille cent quarante-sept Euros (51 147 €), soit trente-trois millions cinq cent quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept (33 549 997) F CFA.

4 – Acquisition du Dossier de Consultation

Le Dossier de Consultation peut être obtenu aux heures ouvrables au Programme Supérieur de Spécialisation en Finances Publiques BP: 2332 Yaoundé-Messa, Immeuble de la Solidarité sis au Camp-Sic Messa. E-mail : info@pfinancespubliques.org; mbapierro@yahoo.fr, Tél : 671 171 808/ 699 165 560 / 697 921 332. Site Web : www.pfinancespubliques.org

Contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de 25 000 F CFA (vingt-cinq mille francs) au titre des frais d'achat de dossier.

Copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

5 – Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, devront parvenir au Programme Supérieur de Spécialisation en Finances Publiques BP: 2332 Yaoundé-Messa, Immeuble de la Solidarité sis au Camp-Sic Messa, au plus tard le ~~24/10/2015~~ à 13...heures, heure locale, et devra porter la mention :

DEMANDE DE COTATION
N° ~~10001~~ /DC/ MINFI/SG/PAGFI 3/PSSFP/PCP/UAAF/SPM DU ~~27/09/2015~~
POUR LES IMPRESSIONS DES CAHIERS DES PARTICIPANTS ET ÉDITION
DES MODULES DE FORMATIONS.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

6 – Recevabilité des offres

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en photocopies légalisées par l'autorité émettrice, datant de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier de demande de cotation sera déclarée irrecevable.

Les pièces administratives, la cotation technique et la cotation financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellé.

Seront irrecevables par le Maître d’Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- les plis sans indication de l'identité de la demande de cotation ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans la DC ou offre uniquement en copies.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions la DC sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces de la DC, entraînera le rejet pur et simple de la cotation sans aucun recours.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente.

La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

7. Critères d'évaluations

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

7.1-Critères éliminatoires

- non-production dans un délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente autre que la caution de soumission;
- absence du cautionnement de soumission ;
- fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification de pièces ;
- non-respect d'au moins 11/14 des critères essentiels;
- absence d'un prix unitaire quantifié dans la cotation ;
- absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- non-conformité du modèle de soumission.

7.2-Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires portent sur :

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en photocopies légalisées par l'autorité émettrice, datant de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier de demande de cotation sera déclarée irrecevable.

8 – Ouverture des offres

L'ouverture des offres aura lieu dans la Salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINFI sise à l'immeuble MINFI à Mvog-Ada face collège Montesquieu, le 29/03/2014 à 14:00 heures en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

9 – Délai de livraison

Le délai de livraison des fournitures est de trente (30) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

10 – Attribution du marché

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme au Dossier de Demande de Cotation.

11 – Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 60 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

12 – Renseignement complémentaire

Pour toute information complémentaire relative à la présente consultation, les consultants invités peuvent s'adresser au Programme Supérieur de Spécialisation en Finances Publiques BP: 2332 Yaoundé-Messa, immeuble de la Solidarité sis au Camp-Sic Messa.

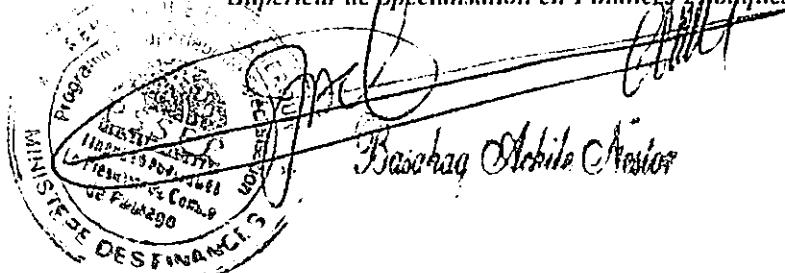
E-mail : info@pfinancespubliques.org; mbapierro@yahoo.fr; Tél : 671 17 18 08/ 699 16 55 60 / 697 92 13
32. Site Web : www.pfinancespubliques.org

Yaoundé le, 27/03/2014

Le Président du Comité de Pilotage du Programme Supérieur de Spécialisation en Finances Publiques.

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- PAGFIS (pour affichage) ;
- PDT-CIPM (pour information) ;
- ARCHIVES.

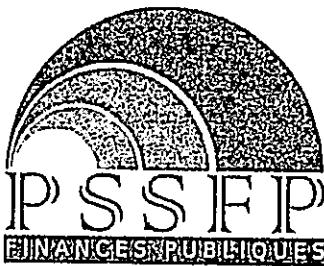


REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix- Travail- Patrie

MINISTERE DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME SUPERIEUR DE SPECIALISATION
EN FINANCES PUBLIQUES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace- Work- Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

GENERAL SECRETARIAT

ADVANCED PROGRAM OF SPECIALISATION
IN PUBLIC FINANCE

PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE 3 (PAGFI 3) PROGRAMME SUPERIEUR DE SPECIALISATION EN FINANCES PUBLIQUES

NOTICE OF QUOTATION REQUEST

No. 00004 /QR/MINFI/SG/PAGFI 3/PSSFP/PCP/UAAF/SPM OF 27th/10/25
FOR THE PRINTING OF PARTICIPANTS' WORKBOOKS AND THE
PUBLICATION OF TRAINING MODULES.

The President of the Steering Committee of the Higher Specialization Program in Public Finance is launching a Request for Quotation for the printing of participants' workbooks and the publication of training modules, as part of the implementation of its 2025 activities.

1- Consistance of supply

1.2 Printing of Participant Workbooks

- French-English, front-to-back notebook. Format: 16 x 24 cm

1.2 Editing of Training Modules

- Editing of Training Module 1
- Editing of Training Module 2
- Editing of Training Module 3

2 – Participation

This Request for Quotation is addressed to the following service providers:

- PRINT MARK'S GRAPHICS, P.O. Box: 12629 Yaoundé, Tel: 699 536 572/675 665 119;
- LAYA-ONE, P.O. Box: 1286, Tel: 680 250 017;
- ETS NAYAN SERVICES, P.O. Box: 0000, Tel: 675 609 064/696 573 292.

It is also addressed to suppliers, service providers and consultants whose names appear on the list of the directory dedicated to this section, for the years 2024 and 2025 of the PAGFI3 UGP, for which the AFD took note by letter 2024/YAO/CT/MCSL/an/1888-24 of December 9, 2024.

3 – Financing

The services covered by this Request for Quotation are financed by Agreement No. CCM 1809 01 S - AFD dated October 5, 2023, for a total cost of fifty-one thousand one hundred point forty-seven Euros €51 147), or thirty three million five hundred and forty nine thousand nine hundred and ninety-seven (33 549 997) CFA francs.

4 – Acquisition of the Consultation File

The Consultation File can be obtained during business hours from the Advanced Specialization Program in Public Finance, PO Box 2332 Yaoundé-Messa, Immeuble de la Solidarité located at Camp-Sic Messa. Email: info@pfinancespubliques.org; mbapierro@yahoo.fr; Tel: 671 171 808/ 699 165 560 / 697 921 332. Website: www.pfinancespubliques.org

Upon presentation of a receipt for payment to the Public Treasury of a non-refundable sum of 25,000 CFA francs (twenty-five thousand francs) for the application fee.

A copy of the receipt for this payment will be attached to the submission file.

5 – Submission of Bids

Each bid, written in French or English in six (6) copies, including one (1) original and five (5) copies, must be received by the Advanced Specialization Program in Public Finance, PO Box: 2332 Yaoundé-Messa, Immeuble de la Solidarité located at Camp-Sic Messa, no later than ~~29/03/25~~ at ~~13:00~~ hours, local time, and must bear the following address :

REQUEST FOR QUOTATION
No ~~0001~~ /DC/MINFI/SG/PAGFI 3/PSSFP/PCP/UAAF/SPM DATED ~~24/03/25~~
FOR PRINTING PARTICIPANTS' WORKBOOKS AND THE PUBLICATION OF TRAINING
MODULES.

"TO BE OPENED ONLY DURING THE OPENING SESSION"

6 – Admissibility of Bids

The required administrative documents must, under penalty of rejection, be provided in original form or in photocopies certified by the issuing authority, dated less than three (03) months ago.

Any bid that does not comply with the requirements of this quotation request file will be declared inadmissible.

The administrative documents, the technical quotation, and the financial quotation must be placed in separate envelopes and submitted in a sealed envelope.

The following will be inadmissible by the Contracting Authority:

- Bids bearing information on the bidder's identity;
- Bids received after the submission deadlines;
- Bids that do not comply with the submission method.
- Bids without information on the quotation request;
- Failure to comply with the number of copies indicated in the RFQ or offering copies only.

Any bid that is incomplete in accordance with the requirements of the RFP will be declared inadmissible.

In particular, the absence of a bid bond issued by an organization or financial institution approved by the Minister of Finance to issue bonds in the field of public procurement, or failure to comply with the RFP document templates, will result in the outright rejection of the quotation without any recourse.

A bid bond produced but unrelated to the consultation in question is considered absent.

A bid bond presented by a bidder during the bid opening session is inadmissible.

7. Evaluation Criteria

The evaluation criteria are of two types: elimination criteria and essential criteria.

7.1-Elimination Criteria

- failure to submit, within 48 hours of bid opening, a document from the administrative file deemed non-compliant or missing, other than the bid bond;
- absence of the bid bond;
- false declarations, fraudulent practices, or falsification of documents;
- failure to comply with at least 11/14 of the essential criteria;
- absence of a quantified unit price in the quotation;
- absence of an element of the financial offer (the bid, the BPU, the DQE);
- non-compliance of the submission template.

7.2-Essential Criteria

The essential criteria for qualifying bidders include:

The required administrative documents must be provided in original form or photocopies certified by the issuing authority, dated within the last three (3) months, or will be rejected.

Any bid that does not comply with the requirements of this quotation request document will be declared inadmissible.

8 – Opening of Bids

The opening of bids will take place in the meeting room of the MINFI Internal Procurement Commission located in the MINFI building in Mvog-Ada, opposite Montesquieu College, on ~~24/12/25~~ at ~~14:00~~ hours, in the presence of the Bidders or their duly authorized representatives.

9 – Delivery Time

The delivery time for supplies is thirty (30) days, starting from the date of notification of the service order to commence the service.

10 – Award of Contract

The Contracting Authority will award the Contract to the bidder whose bid is evaluated as the lowest and deemed compliant with the Request for Quotation Document.

11 – Validity of Bids

Bidders remain bound by their bid for 60 days from the deadline set for submission of bids.

12 –Additional information

For any additional information relating to this consultation, invited consultants may contact the Advance Specialization Program in Public Finance BP : 2332 Yaoundé-Messa, Immeuble de la Solidarité located at Camp-Sic Messa.

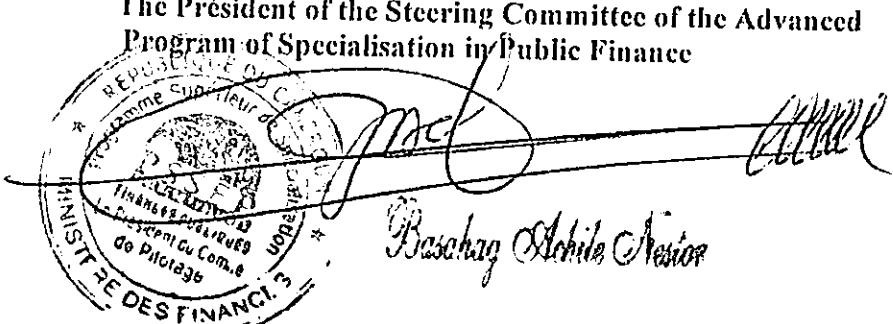
E-mail: info@pfinancespubliques.org; mbapierro@yahoo.fr. Tel : 671 17 18 08/ 699 16 55 60 / 697 92 13
32. Website : www.pfinancespubliques.org.

Yaoundé, 27/09/2025

The President of the Steering Committee of the Advanced Program of Specialisation in Public Finance

Extensions:

- ARMP (for publication)
- PAGFI3 (for display);
- PDT-CIPM (for information);
- ARCHIVES.





**PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE 3 (PAGFI 3)
PROGRAMME SUPERIEUR DE SPECIALISATION EN FINANCES PUBLIQUES**

LETTRE D'INVITATION A SOUMISSIONNER

Le Président du Comité de Pilotage du Programme Supérieur de Spécialisation en Finances Publiques

A

Mesdames/Messieurs les Prestataires :

- PRINT MARK'S GRAPHICS, B.P : 12629 Yaoundé, Tel : 699 536 572/675 665 119 ;
- LAYA-ONE, B.P : 1286, Tél : 680 250 017 ;
- ETS NAYAN SERVICES, B.P :0000, Tél : 675 609 064/696 573 292.

Mesdames/Messieurs,

Dans le cadre de la mise en œuvre de la troisième phase du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGFI 3), la République du Cameroun a bénéficié d'une subvention de l'Agence Française de Développement (AFD) par convention de financement n°CCM1809 signé le 05 septembre 2023, pour la consolidation des états financiers de l'Etat pour tendre vers la certification des comptes. De manière spécifique, le projet PAGFI 3 vise l'amélioration des prévisions budgétaires et de l'exécution de la dépense publique, l'amélioration de l'information budgétaire et comptable aux niveaux central, décentralisé et parapublic et l'accompagnement de la maîtrise des risques budgétaires liés aux entreprises publiques.

A cet effet, le Ministère des Finances, principal acteur de la mise en œuvre de cet appui, a prévu dans le cadre du PAGFI 3, en concertation avec l'AFD, pour les impressions des cahiers des participants et édition des modules de formations, dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités 2025.

Pour la mise en œuvre de ce volet du PAGFI 3, le Programme Supérieur de Spécialisation en Finances Publiques (PSSFP), institut de formation spécialisé en finances publiques mis en place par convention tripartite signée le 09 octobre 2013 entre le Ministère des Finances, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et l'Université de Yaoundé 2 – est mobilisé en tant que partenaire d'exécution (opérateur de la formation), eu-égard à ses missions et attributions auprès du Ministère des Finances.

A ce titre, le PSSFP souhaite s'attacher les services d'un prestataire, dans le cadre du périmètre qui est celui du PAGFI 3 de procéder aux impressions des cahiers des participants et édition des modules de formations. Le coût estimé pour la réalisation de cette prestation est de **soit 51 147 € soit 33 549 997 F CFAI. TTC** (trente-trois millions cinq cent quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept) francs CFA.

Pour ce faire, vous êtes priés de bien vouloir passer retirer le dossier de demande de cotation pour l'examiner et de retourner vos offres chiffrées au plus tard le 29/10/2025 à 13h h, sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'ouvrage avec la mention :

DEMANDE DE COTATION

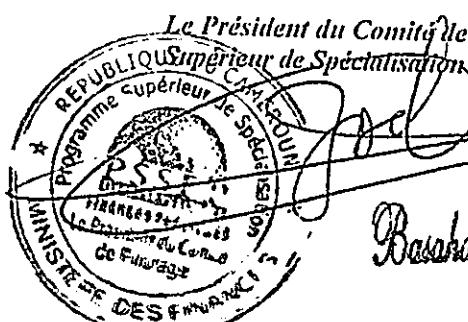
N° 00004 DC/MINFI/SG/DGB/DREF/CSMOP/PAGFI 3/PSSFP/PCP/UAAP/SPM DU 29/10/2025
POUR LES IMPRESSIONS DES CAHIERS DES PARTICIPANTS ET EDITION DES MODULES
DE FORMATIONS.

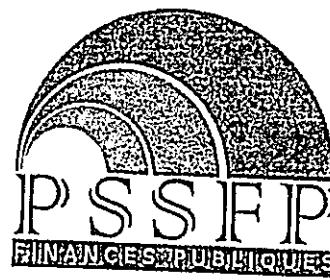
Les offres seront remises au *Programme Supérieur de Spécialisation en Finances Publiques* BP : 2332 Yaoundé-Messa, Immeuble de la Solidarité sis au Camp-Sic Messa.
E-mail : info@pfinancespubliques.org; mbapierro@yahoo.fr, Tél : 671 17 18 08/699 16 55 60/697 92 13 32.
Site Web : www.pfinancespubliques.org

Vos offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC). La mission sera effectuée essentiellement à Yaoundé et aura une durée totale de X. Elle démarrera, dès la notification de l'ordre de service de commencer l'exécution des prestations.

Veuillez agréer, Mesdames/Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Yaoundé le, 27/08/2017

Le Président du Comité de Pilotage du Programme Supérieur de Spécialisation en Finances Publiques

Basabag Achille Nkot



**PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE 3 (PAGFI 3)
PROGRAMME SUPERIEUR DE SPECIALISATION EN FINANCES PUBLIQUES**

LETTER OF INVITATION TO TENDER

The Chair of the Steering Committee of the Advanced Specialization Program in Public Finance

To

Ladies and Gentlemen, Service Providers:

- PRINT MARK'S GRAPHICS, P.O. Box: 12629 Yaoundé, Tel: 699 536 572/675 665 119;
- LAYA-ONE, P.O. Box: 1286, Tel: 680 250 017;
- ETS NAYAN SERVICES, P.O. Box: 0000, Tel: 675 609 064/696 573 292.

Ladies and Gentlemen,

As part of the implementation of the third phase of the Financial Governance Support Project (PAGFI 3), the Republic of Cameroon has received a grant from the French Development Agency (AFD) through financing agreement No. CCM1809 signed on September 5, 2023, to consolidate the State's financial statements with a view to achieving certified accounts. Specifically, the PAGFI 3 project aims to improve budget forecasts and the execution of public spending, improve budgetary and accounting information at the central, decentralized, and parastatal levels, and support the management of fiscal risks associated with public enterprises.

To this end, the Ministry of Finance, the main actor in the implementation of this support, has planned within the framework of PAGFI 3, in consultation with the AFD, for the printing of participants' workbooks and the publication of training modules, as part of the implementation of its 2025 activities.

For the implementation of this component of PAGFI 3, the Higher Specialization Program in Public Finance (PSSFP), a training institute specializing in public finance established by a tripartite agreement signed on October 9, 2013 between the Ministry of Finance, the Ministry of Higher Education and the University of Yaoundé 2 – is mobilized as an implementing partner (training operator), in view of its missions and responsibilities with the Ministry of Finance.

In this regard, the PSSFP wishes to secure the services of a service provider, within the scope of PAGFI 3, to carry the printing of participants' workbooks and the publication of training modules. The estimated cost for the provision of this service is €51 147 € or 33 549 997 CFA francs], including tax (thirty three million five hundred and forty nine thousand nine hundred and ninety-seven) CFA francs.

To do this, you are kindly requested to collect the quotation request file to examine it and to return your priced offers no later than 23.10.2023 at 14.30 h, in a sealed envelope addressed to the Contracting Authority with the following note:

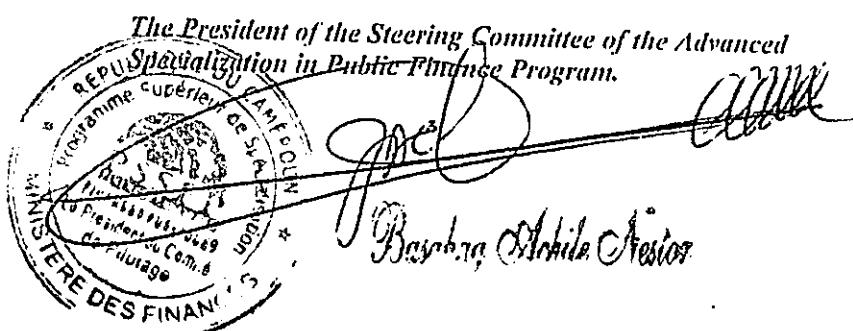
REQUEST FOR QUOTATION
No. 00001 RQ/MINFI/SG/DGB/DREF/CSMOP/PAGFI 3/PSSFP/PCP/UAAF/SPM OF 27/10/2023
FOR THE PRINTING OF PARTICIPANTS' WORKBOOKS AND THE PUBLICATION OF
TRAINING MODULES.

Bids will be submitted to the Advanced Specialization Program in Public Finance, PO Box: 2332 Yaoundé-Messa, Immeuble de la Solidarité located at Camp-Sic Messa.
Email: info@pfinancespubliques.org; mbapierro@yahoo.fr; Tel: 671 17 18 08/699 16 55 60/697 92 13 32.
Website: www.pfinancespubliques.org

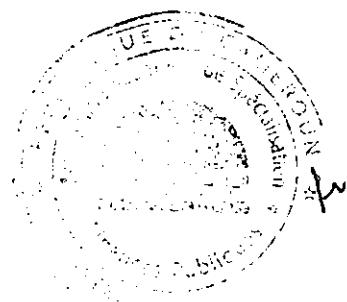
Your bids must be priced excluding value-added tax (VAT) and including all taxes (TTC). The assignment will be carried out primarily in Yaoundé and will have a total duration of 30 days. It will begin upon notification of the service order to begin the performance of the services.

Please accept, Ladies and Gentlemen, the assurances of my highest consideration.

Yaoundé, 27/08/2015



PREMIÈRE PARTIE – Demande de Cotation



Section I – Instructions aux Fournisseurs

DC No. :0001/MINFI/SG/DGTCFM/PAGFI 3/PSSFP/SPM pour les impressions des cahiers des participants, et édition des modules de formations.

Date de la DC: _____

Nom du Pays : CAMEROUN

Nom du Projet :Programme Supérieur de Spécialisation en Finances Publiques (PSSFP)

A : Monsieur le Président du PSSFP

Madame, Monsieur,

1. Demande de Cotation (DC)

Le *Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour financer le coût du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière phase 3 (PAGFI 3)*. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements autorisés au titre du Marché pour lequel est émise cette Demande de Cotations (DC).

Le Président du Programme Supérieur de Spécialisation en Finances Publiques (PSSFP) invite maintenant les Cotations de fournisseurs pour les Fournitures relatives aux impressions des cahiers des participants, et édition des modules de formations, pour :

- Impressions des cahiers des participants ;
- Edition des modules de formation 1 ;
- Edition des modules de formation 2 ;
- Edition des modules de formation 3.

Pour plus de renseignement sur les Fournitures :

Programme Supérieur de Spécialisation en Finances Publiques BP: 2332 Yaoundé-Messa, Immeuble de la Solidarité sis au Camp-Sic Messa.

E-mail : info@pfinancespubliques.org; mbapierro@yahoo.fr, Tél : 671 17 18 08/ 699 16 55 60 / 697 92 13 32.

Site Web : www.pfinancespubliques.org

Veuillez consulter la Section III – Exigences de l'Acheteur.

La présente Demande de Cotation est adressée aux prestataires ci-après :

- PRINT MARK'S GRAPHICS, B.P : 12629 Yaoundé, Tel : 699 536 572/675 665 119 ;
- LAYA-ONE, B.P : 1286, Tél : 680 250 017 ;
- ETS NAYAN SERVICES, B.P :0000, Tél : 675 609 064/696 573 292.

Elle s'adresse également aux fournisseurs, prestataires de services et consultants dont les noms figurent sur la liste du répertoire dédié à cette rubrique, pour les années 2024 et 2025 de l'UGP du PAGFI3, pour laquelle l'AFD a pris acte par lettre 2024/YAO/CT/MCSL/an/1888-24 du 09 décembre 2024.

2. Eligibilité, conflits d'intérêt et pratiques prohibées

L'AFD exige que la procédure de sélection et l'exécution du Marché respectent les règles et conditions de l'AFD concernant l'éligibilité, les pratiques prohibées, les conflits d'intérêt et la responsabilité sociale et environnementale, telles que spécifiées en Annexe A – Règles en matière de Pratiques prohibées et responsabilité environnementale et sociale de la Section V – Annexes aux Conditions du Marché et dans la Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale en annexe du Formulaire de soumission de la Cotation.

Le Fournisseur doit signer la Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale en annexe du Formulaire de soumission de la Cotation et s'engage à respecter le contenu de celle-ci.

Aux fins d'application de ces règles, les Fournisseurs (y compris leurs sous-traitants) devront autoriser l'AFD à examiner les comptes, pièces comptables, relevés et autres documents relatifs à la soumission de la Cotation et à l'exécution du Marché (en cas d'attribution) et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par l'AFD.

Garantie de bonne exécution/non applicable car, le montant étant inférieur à 100 000€, soit 51 147 € soit 33 549 997 F CFA].

Le Fournisseur retenu doit soumettre une Garantie de bonne exécution conformément à la Section IV – Conditions du Marché et selon le modèle fourni en Section V – Annexes aux Conditions du Marché, Annexe D.

3. Autorisation du fabricant

Un Fournisseur qui ne fabrique pas ou ne produit pas les Fournitures qu'il offre de fournir doit soumettre une autorisation du fabricant selon le modèle fourni en Section II – Formulaires de Cotation pour démontrer qu'il a été dûment autorisé par le fabricant ou le producteur des fournitures à fournir ces Fournitures dans le Pays de Livraison.

4. Validité de la Cotation

La période de validité de la Cotation est de 30 jours.

Exceptionnellement, avant l'expiration de la période de validité des Cotations, l'Acheteur peut demander aux Fournisseurs de proroger la durée de validité de leur Cotation. La demande et les réponses seront formulées par écrit. Un Fournisseur peut refuser de proroger la validité de sa Cotation. Un Fournisseur qui consent à cette prorogation ne se verra pas demander de modifier sa Cotation, ni ne sera autorisé à le faire.

« Une Déclaration de Garantie de Soumission est requise, qui fera partie intégrante de la Cotation des Fournisseurs. Elle se présentera selon le modèle présenté à la Section II – Formulaires de Cotation. »]

5. Prix

Les prix seront indiqués de la façon suivante :

- (a) Pour les Fournitures à livrer à partir du Pays de Livraison :
 - (i) le prix des fournitures EXW, y compris tous les droits de douane et de vente et autres taxes déjà payées ou payables sur les composants et matières premières utilisés dans la fabrication ou l'assemblage des fournitures; et
 - (ii) toute taxe de vente du Pays de Livraison et d'autres taxes qui seront payables sur les Fournitures si le contrat est attribué au Fournisseur; et



le prix du transport intérieur, de l'assurance et d'autres services locaux éventuellement requis pour transporter les Fournitures au Lieu de destination qui est le *Programme Supérieur de Spécialisation en Finances Publiques BP: 2332 Yaoundé-Messa, Immeuble de la Solidarité sis au Camp-Sic Messa.*

E-mail : info@pfinancespubliques.org; mbapierro@yahoo.fr, Tél : 671 17 18 08/699 16 55 60/697 92 13 32.

Site Web : www.pfinancespubliques.org

(b) Pour les Fournitures à livrer à partir de l'extérieur du Pays de Livraison :

le prix des Fournitures CIP Lieu de destination dans le Pays de Livraison : *Yaoundé, Programme Supérieur de Spécialisation en Finances Publiques BP: 2332 Yaoundé-Messa, Immeuble de la Solidarité sis au Camp-Sic Messa.*

E-mail : info@pfinancespubliques.org; mbapierro@yahoo.fr, Tél : 671 17 18 08/699 16 55 60/697 92 13 32.

Site Web : www.pfinancespubliques.org

(iii) et

- (i) les taxes sur les ventes, droits de douane et autres taxes perçues dans le Pays de Livraison qui seront dues sur les fournitures si le Marché est attribué.

(c) Pour les Services connexes spécifiés dans la Section III – Exigences de l'Acheteur :

- (i) le prix de chaque article comprenant les services connexes ; et
- (ii) les taxes sur les ventes et autres taxes perçues dans le Pays de Livraison, qui seront dues sur les Services connexes si le Marché est attribué.

Les prix unitaires contractuels doivent être fixés pour la durée de l'exécution du Marché par le Fournisseur et ne peuvent pas faire l'objet d'une révision.

Le Fournisseur peut établir son prix dans une devise étrangère de son choix en plus de la monnaie du Pays de Livraison (pour tout coût local le cas échéant).

6. Éclaircissements

Toute demande d'éclaircissement concernant cette DC peut être envoyée par écrit à *Monsieur le Président du Comité de Pilotage du Programme Supérieur de Spécialisation en Finances Publiques BP: 2332 Yaoundé-Messa, Immeuble de la Solidarité sis au Camp-Sic Messa.*

E-mail : info@pfinancespubliques.org; mbapierro@yahoo.fr, Tél : 671 17 18 08/699 16 55 60/697 92 13 32.

Site Web : www.pfinancespubliques.org

(iv) , avant *au plus tard cinq (05) jours avant l'heure et la date limite de remise des Cotations.*

L'Acheteur transmettra une copie de sa réponse à tous les Fournisseurs, y compris une description de l'objet de la demande de clarification, mais sans en identifier la source.

7. Confidentialité

Aucune information relative au contenu, à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des Cotations, ou à la recommandation d'attribution du Marché ne sera fournie aux Fournisseurs ni à aucune autre personne qui n'ait pas à participer à titre officiel à la procédure de Demande de Cotations tant que l'attribution du Marché n'aura pas été notifiée aux Fournisseurs conformément à l'article 13 ci-dessous.

Toute tentative faite par un Fournisseur pour influencer l'Acheteur lors de l'examen, de l'évaluation, de la comparaison des Cotations et de la vérification de la capacité des Fournisseurs ou lors de la décision d'attribution peut entraîner le rejet de sa Cotation.

Nonobstant les dispositions du précédent paragraphe, entre le moment où les plis seront ouverts et celui où le Marché sera attribué, un Fournisseur qui souhaite entrer en contact avec l'Acheteur pour des motifs ayant trait à sa Cotation, devra le faire uniquement par écrit.

8. Préparation de la Cotation

Le Fournisseur supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de sa Cotation, et l'Acheteur n'est en aucun cas responsable de ces frais ni tenu de les régler, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure de Demande de Cotations.

La Cotation comprendra les documents suivants :

- a) Le Formulaire de Soumission de la Cotation, accompagné du pouvoir habilitant du signataire de la Cotation à engager le Fournisseur ;
- b) Les formulaires de prix applicables, remplis conformément aux dispositions de l'article 6 et des modèles en Section II – Formulaires de Cotation ;
- c) La Déclaration de Garantie de Soumission établie conformément aux dispositions de l'article 5 et du modèle en Section II – Formulaires de Cotation, si applicable ;
- d) L'Autorisation du Fabricant établie conformément aux dispositions de l'article 4 et du modèle en Section II – Formulaires de Cotation ;
- e) La Déclaration d'Intégrité, d'Éligibilité et d'Engagement environnemental et social dûment signée conformément aux dispositions de l'article 2 et au formulaire de la Section II – Formulaires de Cotation ;
- f) Les pièces attestant que les fournitures et services connexes sont conformes à la Demande de Cotations ;
- g) *Un dossier administratif comprenant les pièces ci-après :*
 - (i) Attestation d'immatriculation; (ii) Attestation de conformité fiscale délivrée par les services de la Direction Générale des Impôts; (iii) attestation de domiciliation bancaire (iv) Plan de localisation signé sur l'honneur par le soumissionnaire; (v) Attestation de non faillite, (vi) Attestation CNPS, (vii) Attestation de non exclusion des Marchés Publics (ARMP), (viii) Caution de soumission accompagnée du récépissé de la Caisse de Dépôts et de Consignation (CDEC).

NB :

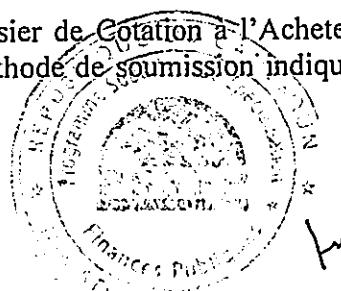
- L'absence des pièces énumérées ci-dessus à l'exception de la caution de soumission n'est pas éliminatoire, toutefois, lesdites pièces seront exigées dans les 48 heures, au soumissionnaire adjudicataire du marché.
- Les Pièces administratives susvisées, devront être datées de moins de trois (03) mois et produites en copies certifiés conformes par l'autorité compétente.
- La caution de soumission est de : *Six cent soixante-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-quinze(679 995)FCFA XAF. Son absence entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.*

9. Soumission de la Cotation

- (a) La Cotation doit être soumise *par courrier*.

Il reste de la responsabilité du Fournisseur de faire recevoir son dossier de Cotation à l'Acheteur avant la date et heure limites de réception des Cotations, selon la méthode de soumission indiquée dans la présente DC.

L'adresse pour la soumission des Cotations est la suivante :



A l'attention de : *Monsieur BASAHAG Achile, Président du Comité de Pilotage du PSSFP.*

Adresse complète : *Programme Supérieur de Spécialisation en Finances Publiques BP: 2332 Yaoundé-Messa, Immeuble de la Solidarité sis au Camp-Sic Messa.*

E-mail : info@pfinancespubliques.org; mbapierro@yahoo.fr, Tél : 671 17 18 08/ 699 16 55 60 / 697 92 13 32.

Site Web : www.pfinancespubliques.org

L'adresse e-mail pour la soumission des Cotations est la suivante : *info@pfinancespubliques.org; joelmalachie11@gmail.com*

Pour faciliter le processus d'évaluation, les fichiers de la Cotation devront également être soumis sous le(s) format *[sans objet]*.

L'Acheteur confirmera sous 24h la réception et le contenu de chaque dossier de Cotation qu'il aura reçu à l'adresse email ci-dessus. En l'absence d'une telle confirmation reçue de la part de l'Acheteur sous 24h après envoi de son dossier de Cotation, le Fournisseur est invité à confirmer avec l'Acheteur la bonne réception de son dossier de Cotation.

(b) La limite pour la soumission des Cotations est le... *29/09/25* à 13 heures précises.

10. Ouverture de la Cotation

Les Cotations seront ouvertes par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINFI après la date et heure limites pour la remise des Cotations.

L'ouverture des Cotations aura lieu à l'adresse, à la date et à l'heure suivante :

Salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINFI sise à l'immeuble MINFI à Mvog-Ada face collège Montesquieu, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Ville : Yaoundé

Pays : Cameroun

Date :

Heure : 14 heures

La procédure d'ouverture en ligne est : *[sans objet]*

Aucun nombre minimum de Cotations reçues n'est requis pour procéder à l'ouverture des Cotations.

11. Évaluation de la Cotation

11.1 Évaluation technique de la Cotation

La Cotation sera évaluée afin d'assurer le respect des Exigences de l'Acheteur, des calendriers de livraison et d'achèvement ainsi que de toute autre exigence de la DC.

Une Cotation conforme pour l'essentiel est une Cotation conforme aux dispositions de la DC, sans divergence, réserve ou omission importante. Les divergences, réserves ou omissions importantes sont celles qui :

a) Si elles étaient acceptées,

- i) Limiteraient de manière importante la portée, la qualité ou les performances des fournitures et services connexes spécifiés dans le Marché ; ou
- ii) Limiteraient, d'une manière importante et non conforme à la DC, les droits de l'Acheteur ou les obligations du Fournisseur au titre du Marché ;

- b) Si elles étaient rectifiées, seraient préjudiciable aux autres Fournisseurs ayant présenté des Cotations conformes pour l'essentiel.

L'Acheteur examinera les aspects techniques de la Cotation, notamment pour s'assurer que toutes les exigences de la Section III ont été satisfaites sans divergence, réserve ou omission importante. L'Acheteur écartera toute Cotation qui n'est pas conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotations.

11.2 Prix de la Cotation

« La comparaison est sur la base des prix CIP [Yaoundé, Programme Supérieur de Spécialisation en Finances Publiques BP: 2332 Yaoundé-Messa, Immeuble de la Solidarité sis au Camp-Sic Messa. E-mail : info@pfinancespubliques.org; mbapierro@yahoo.fr, Tél : 671 17 18 08/699 16 55 60/697 92 13 32.

Site Web : www.pfinancespubliques.org], pour les Fournitures à fournir à partir de l'extérieur du Pays de Livraison, d'une part, et des prix EXW plus le coût du transport intérieur, de l'assurance, et des services locaux requis vers le Lieu de destination, pour les marchandises fournies à partir du Pays de Livraison, d'autre part ; ainsi que des prix pour tous Services connexes requis. L'évaluation des prix ne doit pas tenir compte des droits de douane et autres taxes prélevées sur les Fournitures importées, ni de la TVA et taxes similaires dues dans le cadre de la vente ou de la livraison de Fournitures ou de Services connexes. »]

« La comparaison est sur la base des prix FCFA [Port de Douala ou Aéroport International de Nsimalen Yaoundé] pour les Fournitures à livrer à partir de l'extérieur du Pays de Livraison, d'une part, et des prix EXW pour les Fournitures livrées à partir du Pays de Livraison, d'autre part ; ainsi que des prix pour tous Services connexes requis. L'évaluation des prix ne doit pas tenir compte des droits de douane et autres taxes prélevées sur les Fournitures importées, ni de la TVA et taxes similaires dues dans le cadre de la vente ou de la livraison de Fournitures ou de Services connexes. »]

Le prix évalué le plus bas sera déterminé après avoir corrigé les erreurs arithmétiques, le cas échéant. Lorsqu'une Cotation est conforme pour l'essentiel aux dispositions de la Demande de Cotations, l'Acheteur en rectifiera les erreurs arithmétiques sur la base suivante :

- S'il existe une contradiction entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité correspondante, le prix unitaire fera foi et le prix total sera rectifié, à moins que, de l'avis de l'Acheteur, la virgule des décimales du prix unitaire soit manifestement mal placée, auquel cas le prix total indiqué prévaudra et le prix unitaire sera rectifié ;
- Si le total obtenu par addition ou soustraction des sous totaux n'est pas exact, les sous totaux feront foi et le total sera rectifié ; et
- S'il existe une contradiction entre le montant indiqué en lettres et le montant indiqué en chiffres, le montant en lettres fera foi, à moins que ce montant ne soit entaché d'une erreur arithmétique, auquel cas, en cas de marché à prix unitaires, le montant en chiffres prévaudra sous réserve des alinéas a) et b) ci-dessus.

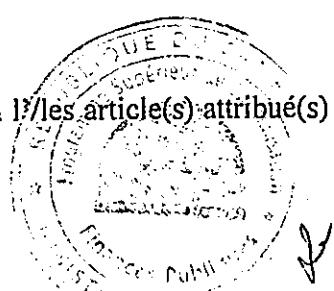
Le Fournisseur sera tenu d'accepter les rectifications des erreurs arithmétiques effectuées. En cas de refus des rectifications apportées, sa Cotation sera rejetée.

Si la Cotation évaluée la moins-disante est nettement inférieure à l'estimation du montant des fournitures à livrer faite par l'Acheteur, l'Acheteur se réserve le droit de déclarer la Cotation non conforme et de la rejeter.

11.3 Évaluation

/Option 1 : évaluation article par article

« Les Cotations seront évaluées pour chaque article et le Marché comprendra l'/*les article(s)* attribué(s) au Fournisseur retenu. »]



11.4 Conversion en une seule monnaie

Aux fins de l'évaluation et de la comparaison, la/es devise/s des Cotations doit/doivent être convertie/s en monnaie unique. La monnaie qui doit être utilisée à des fins de comparaison pour convertir au taux de change de vente offert les prix exprimés dans diverses devises en monnaie unique est la suivante : *[F CFA]*.

La source du taux de change est la suivante : *[BEAC]*. La date du taux de change est : *[Date et jour de l'ouverture des offres]*.

12. Attribution du marché

Le marché sera attribué au Fournisseur qui :

- (a) est éligible au titre de l'article 2,
- (b) offre le prix évalué le plus bas,
- (c) remet une cotation évaluée comme techniquement conforme, et
- (d) garantit la livraison, conformément à la période de livraison définie dans la Section III – Exigences de l'Acheteur.

Etévalué conformément à la méthode d'évaluation des Cotations précisée à l'article 12 ci-dessus.

Au moment de l'attribution du Marché, l'Acheteur se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer la quantité des fournitures et des services connexes initialement spécifiée à la Section III – Exigences de l'Acheteur, pour autant que ce changement n'excède pas les pourcentages suivants :

- Les quantités peuvent être augmentées d'un pourcentage de : *[15%]*.
- Les quantités peuvent être réduites d'un pourcentage de : *[15%]*.
- et sans aucune modification des prix unitaires ou autres conditions de la Cotation et de la DC.

Avant l'expiration du délai de validité des Cotations, l'Acheteur notifiera au Fournisseur retenu que sa Cotation a été retenue. La lettre de notification (dans le Marché sous l'intitulé « Lettre de Marché ») comportera le montant que l'Acheteur devra régler au Fournisseur pour l'exécution du Marché (montant auquel il est fait référence ci-après et dans les documents contractuels sous le terme de « Prix du Marché »).

L'Acheteur notifiera simultanément aux autres Fournisseurs le résultat de la Demande de Cotations.

Jusqu'à la signature et l'approbation du Marché, la Lettre de Marché constituera l'engagement réciproque de l'Acheteur et de l'Attributaire.

L'Acheteur répondra rapidement par écrit à tout Fournisseur ayant présenté une Cotation infructueuse qui, après la notification des résultats par l'Acheteur, aura présenté par écrit à l'Acheteur une requête en vue d'obtenir des informations sur le (ou les) motif(s) pour le(s)quel(s) sa Cotation n'a pas été retenue.

Dans les meilleurs délais après l'envoi de la Lettre de Marché, l'Acheteur enverra au Fournisseur retenu l'Acte d'engagement.

Au nom de l'Acheteur :

Signature : _____

Nom : _____

Titre/position: _____

Section II – Formulaires de Cotation

Lettre de Soumission de la Cotation

[Le Fournisseur doit remplir ce Formulaire sur papier en-tête portant ses nom et adresse]

Date : _____

DC No. : _____

A : _____

Nous, les soussignés, attestons que :

- (a) Nous avons examiné la Demande de Cotations et n'avons aucune réserve à son égard ;
- (b) Nous proposons de fournir conformément à la DC et au calendrier de livraison spécifié dans les Exigences de l'Acheteur, les fournitures et services connexes ci-après : _____
- (c) Le prix total de notre Cotation est :
 - (i) Lot unique, le montant total de la Cotation est de _____
- (d) Notre Cotation demeurera valide pendant une période de trente (30) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des Cotations dans la DC ; cette Cotation continuera de nous engager et peut être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période ;
- (e) Si notre Cotation est acceptée, nous nous engageons à obtenir une garantie de bonne exécution du Marché ;
- (f) Il est entendu que la présente Cotation, et votre acceptation écrite de ladite Cotation figurant dans la notification d'attribution du Marché que vous nous adresserez tiendra lieu de marché entre nous, jusqu'à ce qu'un marché officiel soit établi et signé ;
- (g) Nous reconnaissons et acceptons que l'Acheteur se réserve le droit d'annuler la procédure de DC et de rejeter toutes les Cotations à tout moment avant l'attribution du Marché sans encourir de ce fait une responsabilité quelconque; et
- (h) Nous certifions que nous avons adopté toute mesure appropriée afin d'assurer qu'aucune personne agissant en notre nom ou pour notre compte ne puisse se livrer à des pratiques prohibées.

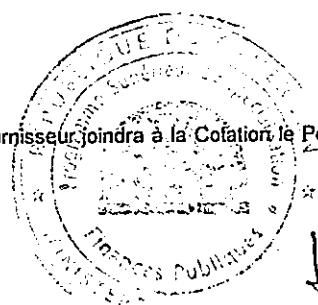
Nom du Fournisseur _____

Nom de la personne dûment habilité à signer la Cotation pour et au nom du Fournisseur¹ _____

En tant que _____

Signature _____

En date du _____ jour de _____



¹ En cas de groupement, inscrire le nom du groupement. La personne signant la Cotation au nom du Fournisseur joindra à la Cotation le Pouvoir confié par le Fournisseur.

Annexe au Formulaire de Soumission de la Cotation

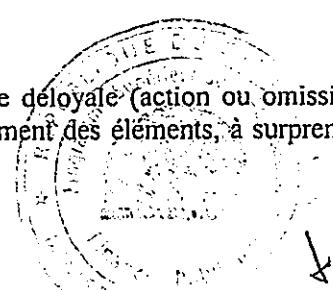
Déclaration d'Intégrité, d'Éligibilité et de Responsabilité Environnementale et Sociale

Intitulé de la Cotation : Impressions des cahiers des participants, et édition des modules de formations.(le "Marché").

A : Monsieur le Président du Comité de Pilotage du Programme Supérieur de Spécialisation en Finances Publiques, BP: 2332 Yaoundé-Messa,(le "Maître d'Ouvrage").

1. Nous reconnaissons et acceptons que l'Agence Française de Développement (l'"AFD") ne finance les projets du Maître d'Ouvrage qu'à ses propres conditions qui sont déterminées par la Convention de Financement qui la lie directement ou indirectement au Maître d'Ouvrage. En conséquence, il ne peut exister de lien de droit entre l'AFD et notre entreprise, notre groupement, nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants. Le Maître d'Ouvrage conserve la responsabilité exclusive de la préparation et de la mise en œuvre du processus de passation des marchés et de leur exécution. Selon qu'il s'agit de marchés de travaux, de fournitures, d'équipements, de prestations intellectuelles (consultants) ou d'autres prestations de services, le Maître d'Ouvrage peut également être dénommée Client ou Acheteur.
2. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement, ni de nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, n'est dans l'un des cas suivants :
 - 2.1 Être en état ou avoir fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de sauvegarde, de cessation d'activité, ou être dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature ;
 - 2.2 Avoir fait l'objet :
 - a) D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée dans le pays de réalisation du Marché, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle condamnation, nous disposons de la possibilité de joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette condamnation n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;
 - b) D'une sanction administrative prononcée depuis moins de cinq ans par l'Union Européenne ou par les autorités compétentes du pays dans lequel nous sommes établis, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle sanction, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette sanction n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;
 - c) D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée, pour fraude, corruption ou pour tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché financé par l'AFD ;
 - 2.3 Figurer sur les listes de sanctions financières adoptées par les Nations Unies, l'Union Européenne et/ou la France, notamment au titre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité internationales ;

- 2.4 Avoir fait l'objet d'une résiliation prononcée à nos torts exclusifs au cours des cinq dernières années du fait d'un manquement grave ou persistant à nos obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché antérieur, sous réserve que cette sanction n'ait pas fait l'objet d'une contestation de notre part en cours ou ayant donné lieu à une décision de justice infirmant la résiliation à nos torts exclusifs ;
- 2.5 N'avoir pas rempli nos obligations relatives au paiement de nos impôts selon les dispositions légales du pays où nous sommes établis ou celles du Maître d'Ouvrage ;
- 2.6 Être sous le coup d'une décision d'exclusion prononcée par la Banque Mondiale et figurer à ce titre sur la liste publiée à l'adresse électronique <http://www.worldbank.org/debarr> (dans l'hypothèse d'une telle décision d'exclusion, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette décision d'exclusion n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;
- 2.7 Avoir produit de faux documents ou s'être rendu coupable de fausse(s) déclaration(s) en fournissant les renseignements exigés par le Maître d'Ouvrage dans le cadre du présent processus de passation et d'attribution du Marché.
3. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement ni de nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, n'est dans l'une des situations de conflit d'intérêt suivantes :
- 3.1 Actionnaire contrôlant le Maître d'Ouvrage ou filiale contrôlée par le Maître d'Ouvrage, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction.
- 3.2 Avoir des relations d'affaires ou familiales avec un membre des services du Maître d'Ouvrage impliqué dans le processus de passation du Marché ou la supervision du Marché en résultant, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction ;
- 3.3 Contrôler ou être contrôlé par un autre soumissionnaire ou consultant, être placé sous le contrôle de la même entreprise qu'un autre soumissionnaire ou consultant, recevoir d'un autre soumissionnaire ou consultant ou attribuer à un autre soumissionnaire ou consultant directement ou indirectement des subventions, avoir le même représentant légal qu'un autre soumissionnaire ou consultant, entretenir directement ou indirectement des contacts avec un autre soumissionnaire ou consultant nous permettant d'avoir et de donner accès aux informations contenues dans nos offres ou propositions respectives, de les influencer, ou d'influencer les décisions du Maître d'Ouvrage ;
- 3.4 Être engagé pour une mission de prestations intellectuelles qui, par sa nature, risque de s'avérer incompatible avec nos missions pour le compte du Maître d'Ouvrage ;
- 3.5 Dans le cas d'une procédure ayant pour objet la passation d'un marché de travaux, fournitures ou équipements :
- a) Avoir préparé nous-mêmes ou avoir été associés à un consultant qui a préparé des spécifications, plans, calculs et autres documents utilisés dans le cadre de la procédure de passation du Marché ;
- b) Être nous-mêmes, ou l'une des firmes auxquelles nous sommes affiliées, recrutés, ou devant l'être, par le Maître d'Ouvrage pour effectuer la supervision ou le contrôle des travaux dans le cadre du Marché.
4. Si nous sommes un établissement public ou une entreprise publique, pour participer à une procédure de mise en concurrence, nous certifions que nous jouissons d'une autonomie juridique et financière et que nous sommes gérés selon les règles du droit commercial.
5. Nous nous engageons à communiquer sans délai au Maître d'Ouvrage, qui en informera l'AFD, tout changement de situation au regard des points 2 à 4 qui précédent.
6. Dans le cadre de la passation et de l'exécution du Marché :
- 6.1 Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) destinée à tromper délibérément autrui, à lui dissimuler intentionnellement des éléments, à surprendre



ou vicier son consentement ou à lui faire contourner des obligations légales ou réglementaires et/ou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

- 6.2 Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) contraire à nos obligations légales ou réglementaires et/ou nos règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.
- 6.3 Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à (i) toute Personne détenant un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire au sein de l'Etat du Maître d'Ouvrage, qu'elle ait été nommée ou élue, à titre permanent ou non, qu'elle soit rémunérée ou non et quel que soit son niveau hiérarchique, (ii) toute autre Personne qui exerce une fonction publique, y compris pour un organisme public ou une entreprise publique, ou qui fournit un service public, ou (iii) toute autre Personne définie comme agent public dans l'Etat du Maître d'Ouvrage, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles.
- 6.4 Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à toute Personne qui dirige une entité du secteur privé ou travaille pour une telle entité, en quelque qualité que ce soit, un avantage indu de toute nature, pour elle-même ou pour une autre Personne ou entité, afin qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte en violation de ses obligations légales, contractuelles ou professionnelles.
- 6.5 Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas d'acte susceptible d'influencer le processus de passation du Marché au détriment du Maître d'Ouvrage, notamment, aucune pratique anticoncurrentielle ayant pour objet ou pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence, notamment en tendant à limiter l'accès au Marché ou le libre exercice de la concurrence par d'autres entreprises.
- 6.6 Nous-mêmes, ou l'un des membres de notre groupement, ou l'un des sous-traitants n'allons pas acquérir ou fournir de matériel et n'allons pas intervenir dans des secteurs sous embargo des Nations Unies, de l'Union Européenne ou de la France.
- 6.7 Nous nous engageons à respecter et à faire respecter par l'ensemble de nos sous-traitants les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement, en cohérence avec les lois et règlements applicables au pays de réalisation du Marché. En outre, nous nous engageons à mettre en œuvre les mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux lorsqu'elles sont indiquées dans le plan de gestion environnementale et sociale fourni par le Maître d'Ouvrage.
7. Nous-mêmes, les membres de notre groupement, nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, autorisons l'AFD à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la passation et à l'exécution du Marché et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par l'AFD.

Nom : _____ En tant que : _____

Dûment habilité à signer pour et au nom de² : _____

Signature : _____

En date du : _____

²En cas de groupement, inscrire le nom du groupement. La personne signant l'offre, la proposition ou la candidature au nom du soumissionnaire, le consultant ou le candidat joindra à celle-ci le pouvoir confié par le soumissionnaire, le consultant ou le candidat.

Cotation pour Fournitures : Bordereau des Prix n°1

Pour les Fournitures provenant de l'extérieur du Pays de Livraison

1	2	3	4	5	6	7	8
Article No	Description des Fournitures	Pays d'origine	Date de livraison selon définition des Incoterms	Quantité (Nb. d'unités)	Prix unitaire CIP /Yaoundé DBG/ ou si applicable/FCA/MINFI	Droits de douane, TVA et autres taxes estimées dues par article si le Marché est attribué	Prix total par article hors taxes (Colonnes 5x6)
[insérer le No de l'article]	[insérer l'identification de la fourniture]	[insérer le pays d'origine de la fourniture]	[insérer la date de livraison offerte]	[insérer la quantité et l'identification de l'unité de mesure]	[insérer le prix unitaire CIP [ou FCA] et la monnaie pour l'article]	[insérer, par article, les droits de douane, la TVA et autres taxes dues si le Marché est attribué, et la monnaie]	[insérer le coût total par article hors taxes listées en colonne 7 et la monnaie]
						Prix de la Cotation (hors taxes)	
						Montant total estimé des droits de douane, TVA et autres taxes dues si le Marché est attribué	

Nom du Fournisseur : _____ [insérer le nom du Fournisseur]

Signature de la personne mentionnée ci-dessus : _____ [insérer la signature]

Date : _____ [insérer la date]



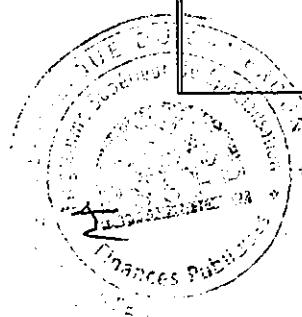
Cotation pour Fournitures : Bordereau des Prix n°2

Pour les Fournitures livrées à partir du Pays de Livraison

1 Article No.	2 Description des Fournitures	3 Date de livraison au Lieu de destination convenu	4 Quantité (Nb. d'unités)	5 Prix unitaire en lettres EXW	6 Prix unitaire en chiffres EXW	7 Prix par article du transport terrestre, assurance et autres services locaux requis dans le Pays de Livraison pour acheminer les Fournitures jusqu'à <i>IMINFIDGR/UGP/PAGF131</i>	8 Droits de douane, TVA et autres taxes payées et/estimées à payer par article si le marché est attribué	9 Prix total par article hors taxes (Colonnes 4x5/+6 /)
<i>[insérer le No de l'article]</i>	<i>[insérer l'identification de la fourniture]</i>	<i>[insérer la date de livraison offerte]</i>	<i>[insérer la quantité et l'identification de l'unité de mesure]</i>	<i>[insérer le prix unitaire EXW et la monnaie pour l'article]</i>	<i>[insérer le prix unitaire EXW et la monnaie pour l'article]</i>	<i>[insérer le prix total et la monnaie par article du transport terrestre, assurance et autres services locaux requis dans le Pays de Livraison]</i>	<i>[insérer le montant total par article des droits de douane, TVA et autres taxes payées ou à payer si le marché est attribué et la monnaie]</i>	<i>[insérer le prix total pour l'article hors taxes listées en colonne 7, et la monnaie]</i>
1	Impressions des cahiers des participants,		4 000					
2	Edition des modules de formation							
	Edition des modules de formation 1		1 100					
	Edition des modules de formation 2		1000					
	Edition des modules de formation 3 :		1000					
Nom du Fournisseur : _____ <i>[insérer le nom du Fournisseur]</i> Signature de la personne mentionnée ci-dessus : _____ <i>[insérer la signature]</i> Date : _____ <i>[insérer la date]</i>							Prix de la Cotation (hors taxes)	
							Montant total estimé des droits de douane, TVA et autres taxes dues si le Marché est attribué	

Cotation pour les Services connexes : Bordereau des Prix n°3

Service No	Description du Service (à l'exclusion du transport terrestre et autres services locaux requis dans le Pays de Livraison pour acheminer les fournitures jusqu'à destination finale)	Quantité (Nb. d'unités)	Prix unitaire hors taxes listées en colonne 5	Droits de douanes, TVA et autres taxes, par service, estimées dues si le Marché est attribué	Prix total par service (Colonnes 3x4)
<i>[insérer le No du service]</i>	<i>[insérer le nom du service]</i>	<i>[insérer la quantité et l'identification de l'unité de mesure]</i>	<i>[insérer le prix unitaire pour le service et la monnaie]</i>	<i>[insérer les droits de douanes, TVA et autres taxes dues si le Marché est attribué, et la monnaie]</i>	<i>[insérer le prix total pour le service hors taxes listées en colonne 5, et la monnaie]</i>
1	Impression des cahiers du participant	4 000			
2	<p>Edition des modules de formations</p> <p>Edition des modules de formation 1</p> <ul style="list-style-type: none"> -La Réforme des finances, publiques en zone CEMAC et transposition en droit interne -Le cadre conceptuel de la comptabilité générale de l'Etat et autres types de comptabilités publiques, -La nouvelle comptabilité de l'Etat, rôles et responsabilités des acteurs, -Les états financiers et les exigences de certification, -Le recensement du patrimoine et constitution du bilan d'ouverture, -Le Compte Unique du Trésor, Le niveau de mise en œuvre de la Réforme des finances publiques -La comptabilité des charges -La comptabilité des produits -La comptabilité des engagements hors bilan -les opérations de trésorerie et le compte unique du trésor -les travaux de fin d'exercice -Application de la reforme comptable deux années après -Le système d'information budgétaire et comptable 	1 100			



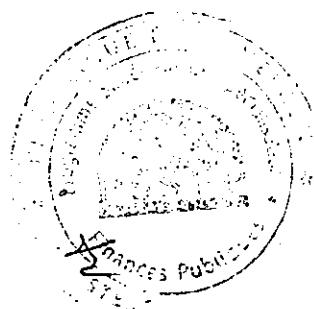
	<ul style="list-style-type: none"> -le cadre conceptuel de la comptabilité générale -les états financiers annuels et l'exigence de certification des comptes -le recensement, valorisation et les opérations du bilan d'ouverture - La comptabilité des immobilisations financières - La comptabilité des immobilisations incorporelles et corporelles Les dettes financières -La comptabilité des stocks 				
	Edition des modules de formation 2 Budget des CTD – Dispositions générales Budget initial : pilotage stratégique Budget initial : élaboration, vote et contrôle Exécution des recettes et des dépenses budgétaires Opérations budgétaires de fin de gestion L'approbation du CA de N-1 et le budget rectificatif de N Comptabilité générale des CTD – Dispositions générales : le cadre conceptuel de la comptabilité générale Traitement comptable des produits et des créances Traitement comptable des charges, des stocks et des dettes non financières Traitement comptable des immobilisations et des produits d'investissement	1 000			

<p>Edition des modules de formation 3 et impression des cahiers des participants: Budget des CTD – Dispositions générales Budget initial : pilotage stratégique Budget initial : élaboration, vote et contrôle Exécution des recettes et des dépenses budgétaires Opérations budgétaires de fin de gestion L'approbation du CA de N-1 et le budget rectificatif de N Comptabilité générale des CTD – Dispositions générales : le cadre conceptuel de la comptabilité générale Traitement comptable des produits et des créances Traitement comptable des charges, des stocks et des dettes non financières Traitement comptable des immobilisations et des produits d'investissement Traitement comptable des opérations de trésorerie</p>	1 000			
Prix de la Cotation (hors taxes)				
Montant total estimé des droits de douane, TVA et autres taxes dues si le Marché est attribué				

Nom du Fournisseur : _____ *[insérer le nom du Fournisseur]*

Signature de la personne mentionnée ci-dessus : _____ *[insérer la signature]*

Date : _____ *[insérer la date]*



Total Cotation: Bordereau des Prix n°4

Le total des prix pour la fourniture et livraison des Fournitures, y compris les Services connexes est le suivant :

Bordereau des Prix	Montant
Fournitures : Bordereau des Prix n°1	
Fournitures : Bordereau des Prix n° 2	
Services connexes : Bordereau des Prix n°3	
Total Cotation (hors droits de douane, TVA et autres taxes dues si le Marché est attribué)	
Montant total estimé des droits de douane, TVA et autres taxes dues si le Marché est attribué	



Formulaire de Déclaration de Garantie de Soumission

Date : _____

Demande de Cotations No : _____

A : [Nom de l'Acheteur]

Nous, soussignés, déclarons que :

Conformément à votre Demande de Cotations No , les Cotations doivent être accompagnées d'une Déclaration de Garantie de Soumission.

Nous acceptons d'être disqualifiés de tout Appel d'Offres ou Demande de Cotations lancé par l'Acheteur pour une période de [trente (30 jours)] à partir du [spécifier la date], dans le cas où nous n'aurons pas exécuté une des obligations auxquelles nous sommes tenus en vertu de la Cotation, notamment :

- Pour avoir retiré notre Cotation durant la période de validité spécifiée dans la Lettre de Soumission de la Cotation, ou toute autre extension de la période de validité que nous avons accordée, ou
- Nous étant vu notifié l'acceptation de notre Cotation par l'Acheteur pendant la période de validité ou pendant toute prolongation de la période de validité que nous avons accordée, pour avoir failli ou refusé (i) de signer le marché, si nous étions tenus de le faire, ou (ii) de fournir la garantie de bonne exécution ainsi qu'il est prévu dans la Demande de Cotations.

Nous comprenons que si le marché ne nous est pas attribué, cette Déclaration de Garantie de Soumission expire à la première des dates suivantes :

- a) Dès réception de votre notification de l'identité du Fournisseur retenu, ou
- b) Vingt-huit (28) jours après l'expiration de la validité de notre Cotation.

Signature : en tant que

Dûment habilité à signer* la Cotation pour et au nom de : [indiquer le nom complet du Fournisseur]

En date du jour de _____.

Cachet (si approprié)

[Note : Dans le cas d'un groupement d'entreprises, la Déclaration de Garantie de Soumission doit être établie au nom de tous les membres du groupement qui remet la Cotation.]

* Joindre le pouvoir de signature à la Cotation

Modèle d'autorisation du Fabricant

[Le Fournisseur exige du Fabricant qu'il prépare cette lettre conformément aux indications entre crochets. Cette lettre d'autorisation doit être à l'en tête du Fabricant et doit être signée par une personne dûment habilitée à signer des documents qui engagent le Fabricant. Le Fournisseur inclut cette lettre dans sa Cotation, si exigé dans la DC]

Date : _____ *[insérer la date (jour, mois, année) de la remise de la Cotation]*

DC No. : _____ *[insérer le numéro de la Demande de Cotations]*

A : _____ *[insérer le nom complet de l'ACHETEUR]*

ATTENDU QUE :

[Insérer le nom complet du Fournisseur] sommes fabricant réputé de [indiquer les Fournitures produites] ayant nos usines [indiquer adresse complète de l'usine].

Nous autorisons par la présente *[indiquer le nom complet du Fournisseur]* à présenter une Cotation, et à éventuellement signer un marché avec vous pour la Demande de Cotations N°*[insérer le numéro de la Demande de Cotations]* pour ces Fournitures fabriquées par nous : *[insérer le nom et/ou une brève description des produits].*

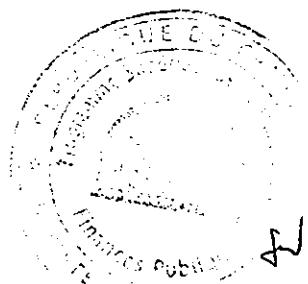
Nous confirmons toutes nos garanties et nous nous portons garants conformément à la Clause 20 des Conditions du Marché pour les Fournitures offertes par l'entreprise ci-dessus pour cette Demande de Cotations.

Signature _____
[insérer la signature]

Nom _____
[insérer le nom complet de la personne signataire de l'autorisation]

En tant que _____
[indiquer la capacité du signataire]
 Dûment habilité à signer l'autorisation du Fabricant pour et au nom de : *[indiquer le nom complet du Fabricant]*

En date du _____ jour de _____
[insérer la date de signature]



DEUXIÈME PARTIE – Exigences relatives aux Fournitures

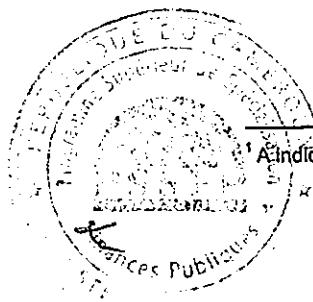
Section III—Exigences de l'Acheteur

[Pour permettre aux Fournisseurs de préparer leurs Cotations, l'Acheteur remplira les tableaux suivants. Un tableau doit être rempli pour chaque lot (notamment pour le cas des livraisons échelonnées).]

1. Liste des Fournitures et calendrier de livraison

Article No.	Description des Fournitures	Quantité	Unité de Mesure	Lieu de destination ¹	Délai de livraison à compter de la Date de la signature du contrat.
1	Impressions des cahiers des participants	4 000	U	UGP/PAGFI3/DGB/MINFI	Trente (30) jours
2	Edition des modules de formations				
	Edition des modules de formation 1	1 100	U	UGP/PAGFI3/DGB/MINFI	Trente (30) jours
	Edition des modules de formation 2	1 000	U	UGP/PAGFI3/DGB/MINFI	Trente (30) jours
	Edition des modules de formation 3	1 000	U	UGP/PAGFI3/DGB/MINFI	Trente (30) jours

¹Indiquer si l'Article 6 (a) (iii) de la DC est applicable, et/ou si l'Option 1 est choisie pour l'Article 6 (b) (i) de la DC.



**2. Liste des Services connexes et calendrier d'achèvement
[si applicable]**

Service	Description du Service	Quantité ²	Unité de Mesure	Lieu où les Services seront effectués	Date(s)d'Achèvement des Services
[insérer la référence du Service]	[insérer la description du service]	[insérer le nombre d'articles à fournir]	[insérer l'unité de mesure]	[lieu de réalisation du service]	[insérer la/les date(s) d'achèvement exigée(s)]
	[Formation]				
	[Entretien et maintenance]				
	[Liste des pièces détachées]				
	[Listes des consommables]				

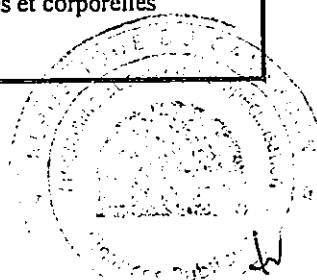
²Si applicable.

2. Spécifications Techniques

[Pour chaque Fourniture et Services connexes, le détail des spécifications techniques devra être fourni dans cette section. Il devra mentionner les installations, les réceptions, la formation initiale, le mode d'emploi, la période de garantie, l'entretien, la maintenance, les pièces détachées, les consommables qui seront ou non à inclure dans le Prix.]

Les Fournitures et Services connexes devront être conformes aux spécifications et normes suivantes :

Articles (No.)	Noms des Fournitures ou des Services connexes	Spécifications techniques détaillées et normes applicables
1	Impression des cahiers du participant	<p>Cahier en tête-bêche français-anglais, Format : 16 X 24 cm Intérieure : impression en couleur sur papier offset 80grs Couverture : impression quadri sur papier couché 250grs Reliure : cousu, encollé et pelliculée Papier blanc offset 80grs 65x78cm Rames de papier couché brillant 350grs Flashage et montage A3 couleur Solution de mouillage Conception tout type de document par heure Nettoyant plaque 1L Impression A3 couleur</p>
2	Edition des modules de formation	<p>-La Réforme des finances publiques en zone CEMAC et transposition en droit interne -Le cadre conceptuel de la comptabilité générale de l'Etat et autres types de comptabilités publiques, -La nouvelle comptabilité de l'Etat, rôles et responsabilités des acteurs, - Les états financiers et les exigences de certification, -Le recensement du patrimoine et constitution du bilan d'ouverture, -Le Compte Unique du Trésor, Le niveau de mise en œuvre de la Réforme des finances publiques -La comptabilité des charges -La comptabilité des produits -La comptabilité des engagements hors bilan -les opérations de trésorerie et le compte unique du trésor -les travaux de fin d'exercice -Application de la réforme comptable deux années après -Le système d'information budgétaire et comptable -le cadre conceptuel de la comptabilité générale -les états financiers annuels et l'exigence de certification des comptes -le recensement, valorisation et les opérations du bilan d'ouverture - La comptabilité des immobilisations financières - La comptabilité des immobilisations incorporelles et corporelles Les dettes financières -La comptabilité des stocks</p>



Articles (No.)	Noms des Fournitures ou des Services connexes	Spécifications techniques détaillées et normes applicables
	Edition des modules de formation 2	Budget des CTD – Dispositions générales Budget initial : pilotage stratégique Budget initial : élaboration, vote et contrôle Exécution des recettes et des dépenses budgétaires Opérations budgétaires de fin de gestion L'approbation du CA de N-1 et le budget rectificatif de N Comptabilité générale des CTD – Dispositions générales : le cadre conceptuel de la comptabilité générale Traitement comptable des produits et des créances
	Edition des modules de formation 3 :	Budget des CTD – Dispositions générales Budget initial : pilotage stratégique Budget initial : élaboration, vote et contrôle Exécution des recettes et des dépenses budgétaires Opérations budgétaires de fin de gestion L'approbation du CA de N-1 et le budget rectificatif de N Comptabilité générale des CTD – Dispositions générales : le cadre conceptuel de la comptabilité générale Traitement comptable des produits et des créances Traitement comptable des charges, des stocks et des dettes non financières Traitement comptable des immobilisations et des produits d'investissement Traitement comptable des opérations de trésorerie

4. Plans [si applicable]

Cette Demande de Cotations inclut les plans suivants :

[Si des documents devraient être inclus, insérer la liste des Plans dans le tableau ci-dessous.]

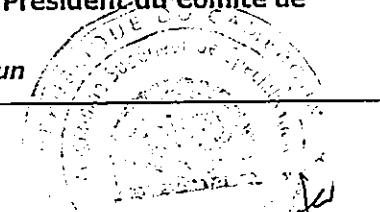
Liste des Plans		
Plan No.	Nom du Plan	Objectif
[insérer le numéro du plan]	[insérer le nom]	[insérer l'objectif du plan]



TROISIÈME PARTIE – Marché

Section IV – Conditions du Marché

[L'Acheteur doit sélectionner le texte approprié en utilisant les exemples fournis ci-dessous; et supprimer le texte en italique et souligné en jaune.]

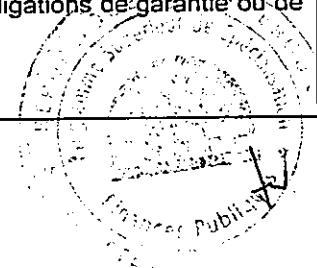
21 Définitions	<p>1.1 Les termes et expressions ci-après auront la signification qui leur est attribuée ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> (a) « Acheteur » signifie l'entité achetant les fournitures et les services connexes, telle qu'elle est identifiée à l'article 2 des CM. (b) « Achèvement » signifie la prestation complète des services connexes par le Fournisseur, conformément aux modalités stipulées dans le Marché. (c) « AFD » signifie l'Agence française de Développement. (d) « CM » signifie les Conditions du Marché. (e) « Documents contractuels » désignent les documents visés dans l'Acte d'Engagement, y compris les avenants éventuels auxdits documents. (f) « Fournisseur » signifie toute personne physique, privée ou entité publique ou toute combinaison de ces éléments, dont l'offre a été acceptée par l'Acheteur et qui est désignée comme tel dans l'Acte d'Engagement. (g) « Fournitures » signifie tous les produits, matières premières, machines et matériels et/ou tous autres matériaux que le Fournisseur est tenu de livrer à l'Acheteur en exécution du Marché. (h) « Jour » désigne un jour calendaire. (i) « Lieu de destination » signifie le lieu indiqué à l'article 2 des CM. (j) « Marché » signifie l'Acte d'Engagement signé par l'Acheteur et le Fournisseur, ainsi que les documents contractuels visés dans ledit Acte d'Engagement, y compris toutes les pièces jointes, annexes et tous les documents qui y ont été inclus par voie de référence. (k) « Partie » signifie l'Acheteur et le Fournisseur, selon le contexte, et « Parties » signifie les deux Parties. (l) « Pays de Livraison » signifie le pays identifié à l'article 2 des CM. (m) « Prix du Marché » signifie le prix payable au Fournisseur, conformément à l'Acte d'Engagement signé, sous réserve de toute addition et modification ou de toute déduction audit prix, qui pourra être effectuée en vertu du Marché. (n) « Services connexes » signifie tous les services afférents à la livraison des Fournitures et/ou tous autres services que le Fournisseur est tenu de livrer à l'Acheteur en exécution du Marché. (o) « Sous-traitant » signifie toute personne physique, privée ou entité publique ou toute combinaison de ces éléments, à qui toute partie des Fournitures ou des Services connexes est sous-traitée par le Fournisseur.
22 Acheteur, Pays de Livraison, Lieu de destination	<p>L'Acheteur est : Monsieur BASAHAG Achile Nestor, <u>Président du Comité de Pilotage du PSSFP</u></p> <p>2.1 Le Pays de Livraison est : Yaoundé –Cameroon</p> 

	2.2 Le Lieu de destination et le site du projet est: Yaoundé, <i>Programme Supérieur de Spécialisation en Finances Publiques, sis à l'immeuble Solidarité Camp-Sic Messa.</i>
23 Incoterms	1.1. Les termes commerciaux auront la signification prescrite par les Incoterms publiés par la Chambre de Commerce internationale (CCI), version 2020.
24 Notifications et adresses pour Notifications	<p>1.1. Toute Notification donnée par une Partie à l'autre en vertu du Marché doit l'être par écrit et à l'adresse ci-après en utilisant la méthode la plus rapide disponible comme le courrier électronique avec preuve de réception.</p> <p><u>Adresse pour Notification à l'Acheteur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>Monsieur le Président du Comité de Pilotage du Programme Supérieur de Spécialisation en Finances Publiques BP: 2332 Yaoundé-Messa, Immeuble de la Solidarité sis au Camp-Sic Messa. E-mail : info@pfinancespubliques.org; mbapierro@yahoo.fr, Tél : 671 17 18 08/699 16 55 60/697 92 13 32.</i> <p><i>Site Web : www.pfinancespubliques.org] <u>Adresse pour Notification au Fournisseur :</u></i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>MBIDA Jean Stéphane</i> <p><i>Spécialiste en Passation des Marchés (SPM)</i></p> <p><i>Ministère des Finances/Direction Générale du Budget/Division de la Réforme Budgétaire/UGP-PAGFI3J</i></p> <p><i>Téléphone 694 83 69 35/682 24 00 69</i></p> <p><i>E-mail : mbidaessola2011@gmail.com</i></p>
25 Droit applicable	5.1 Le Marché est régi et interprété conformément au droit du « Pays de Livraison».
26 Règlement des litiges	<p>6.1 Marché avec un Fournisseur national du Pays de Livraison :</p> <p>Dans le cas d'un différend entre l'Acheteur et un Fournisseur qui est ressortissant du Pays de Livraison, le différend doit être renvoyé à l'arbitrage conformément aux lois du pays de l'Acheteur.</p>
27 Expédition et autres documents à fournir	<p>1.1. La livraison des Fournitures et l'achèvement des Services connexes, le cas échéant, doivent être conformes aux Exigences de l'Acheteur.</p> <p>Les détails de l'expédition et d'autres documents à fournir par le Fournisseur sont les suivants: <i>facture négociable de la mise à bord, et certificat d'assurance, le certificat de garantie du Fabricant ou du Fournisseur, les détails d'expédition d'usine du Fournisseur.</i></p> <p>Les documents ci-dessus doivent être transmis à l'Acheteur au moment de l'expédition. Ils sont à recevoir par l'Acheteur une semaine au moins avant l'arrivée des Fournitures à destination et si les documents ne sont pas reçus avant l'arrivée des Fournitures, le Fournisseur sera responsable des dépenses qui en découlent.</p>
28 Prix du Marché	<p>1.2. Le Prix du Marché est de : <u>HT</u> [insérer le montant du Marché hors droits de douane, TVA et autres taxes dues dans le Pays de Livraison, et la monnaie] et le montant des droits de douane, TVA et autres taxes dues dans le Pays de Livraison est de <u> </u> [insérer le montant de ces droits et taxes, et la monnaie].</p> <p>1.3. Les prix unitaires demandés par le Fournisseur pour les Fournitures et Services connexes exécutés dans le cadre du Marché ne seront pas différents des prix proposés par le Fournisseur et acceptés par l'Acheteur.</p>
29 Modalités de Règlement	<p>1.4. Le paiement des Fournitures et Services connexes sera effectué dans la ou les monnaies prévues au Bordereau des Prix.</p> <p>1.5. La méthode et conditions de paiement au Fournisseur dans le cadre de ce</p>

	<p>Marché sont les suivantes : <i>dès livraison sur présentation de la facture définitive</i></p> <p>1.6. Les paiements au Fournisseur seront effectués au compte bancaire suivant : <i>[Indiquer le ou les compte(s) bancaire(s)]</i></p>																																							
30 Impôts, Taxes et Droits	<p>10.1 Pour les Fournitures provenant d'un pays autre que le Pays de Livraison, le Fournisseur sera entièrement responsable de tous les impôts, taxes et droits dus hors du Pays de Livraison.</p> <p>10.2 Le paiement des impôts, taxes et droits applicables au Marché est spécifié dans le tableau ci-dessous.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Taux (pourcentage)</th> <th colspan="3">Modalités de paiement à l'administration fiscale du Pays de Livraison <i>[cocher les cases applicables : colonne (a), (b) ou (c) sauf si n/a]</i></th> </tr> <tr> <th>a) Exonération du paiement</th> <th>b) Paiement par le Fournisseur</th> <th>c) Paiement direct par l'Acheteur pour le compte du Fournisseur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Impôts, taxes et droits applicables <i>[ajouter des lignes si d'autres taxes sont payées ou à payer dans le cadre du Marché]</i></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Taxes sur la valeur ajoutée (TVA) ou équivalent(s)</td><td></td><td></td><td>X</td></tr> <tr> <td>Factures du Fournisseur basé dans le Pays de Livraison</td><td></td><td></td><td>X</td></tr> <tr> <td>Factures du Fournisseur basé hors du Pays de Livraison</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Droits d'enregistrement du Marché</td><td></td><td></td><td>X</td></tr> <tr> <td>Droits d'enregistrement du Marché</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Droits de douane</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Droits de douane relatifs aux Fournitures importées et payés dans le cadre de l'exécution du Marché</td><td></td><td></td><td>n/a</td></tr> </tbody> </table> <p>En cas de paiement direct d'un ou plusieurs impôts, taxes et droits par l'Acheteur pour le compte du Fournisseur, conformément au tableau ci-dessus, l'Acheteur fournira au Fournisseur une attestation de paiement, ou tout justificatif équivalent, pour chaque paiement, dans les trente (30) jours suivant la demande écrite du Fournisseur.</p> <p>10.3 Si le Fournisseur peut prétendre à des exemptions, réductions, abattements ou priviléges en matière fiscale dans le Pays de Livraison, l'Acheteur fera tout son possible pour permettre au Fournisseur d'en bénéficier jusqu'à concurrence du maximum autorisé.</p> <p>En cas d'exonération applicable au Marché, l'Acheteur fournira au Fournisseur une attestation d'exonération, ou tout justificatif équivalent, dans les trente (30) jours suivant la signature du Marché.</p>	Taux (pourcentage)	Modalités de paiement à l'administration fiscale du Pays de Livraison <i>[cocher les cases applicables : colonne (a), (b) ou (c) sauf si n/a]</i>			a) Exonération du paiement	b) Paiement par le Fournisseur	c) Paiement direct par l'Acheteur pour le compte du Fournisseur	Impôts, taxes et droits applicables <i>[ajouter des lignes si d'autres taxes sont payées ou à payer dans le cadre du Marché]</i>				Taxes sur la valeur ajoutée (TVA) ou équivalent(s)			X	Factures du Fournisseur basé dans le Pays de Livraison			X	Factures du Fournisseur basé hors du Pays de Livraison				Droits d'enregistrement du Marché			X	Droits d'enregistrement du Marché				Droits de douane				Droits de douane relatifs aux Fournitures importées et payés dans le cadre de l'exécution du Marché			n/a
Taux (pourcentage)	Modalités de paiement à l'administration fiscale du Pays de Livraison <i>[cocher les cases applicables : colonne (a), (b) ou (c) sauf si n/a]</i>																																							
	a) Exonération du paiement	b) Paiement par le Fournisseur	c) Paiement direct par l'Acheteur pour le compte du Fournisseur																																					
Impôts, taxes et droits applicables <i>[ajouter des lignes si d'autres taxes sont payées ou à payer dans le cadre du Marché]</i>																																								
Taxes sur la valeur ajoutée (TVA) ou équivalent(s)			X																																					
Factures du Fournisseur basé dans le Pays de Livraison			X																																					
Factures du Fournisseur basé hors du Pays de Livraison																																								
Droits d'enregistrement du Marché			X																																					
Droits d'enregistrement du Marché																																								
Droits de douane																																								
Droits de douane relatifs aux Fournitures importées et payés dans le cadre de l'exécution du Marché			n/a																																					
31 Garantie de Bonne Exécution	<p>11.1 Dans les quinze (15) jours suivant réception de l'avis d'attribution du Marché, le Fournisseur fournira une Garantie de bonne exécution du Marché.</p> <p>11.2 La Garantie de bonne exécution sera réglée à l'Acheteur en dédommagement de toute perte résultant de l'incapacité du Fournisseur à s'acquitter de toutes ses obligations au titre du Marché.</p> <p>11.3 La Garantie de bonne exécution sera de 05 % du Prix du Marché, libellée dans la monnaie du Marché ou en une monnaie librement convertible, jugée acceptable par l'Acheteur, et présentée selon le formulaire en Annexe D du</p>																																							

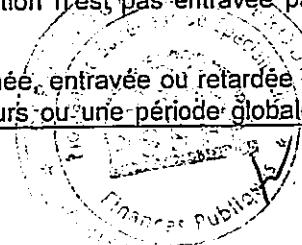
		présent Marché.
	11.4	L'ACHETEUR LIBÉRERA ET RETOURNERA AU FOURNISSEUR LA GARANTIE DE BONNE EXÉCUTION AU PLUS TARD VINGT-HUIT (28) JOURS APRÈS LA DATE D'ACHÈVEMENT DES OBLIGATIONS INCOMBANT AU FOURNISSEUR AU TITRE DE LA RÉALISATION DU MARCHÉ.
32 Sous-Traitants	12.1	Le Fournisseur notifiera par écrit à l'ACHETEUR tous les marchés de sous-traitance attribués dans le cadre du Marché s'il ne l'a déjà fait dans la Cotation. Cette notification, fournie dans la Cotation ou ultérieurement, ne dégagera pas la responsabilité du Fournisseur, et ne le libérera d'aucune des obligations qui lui incombent du fait du Marché.
33 Spécifications et Normes	13.1	Les Fournitures livrées au titre du Marché et les Services connexes, le cas échéant, doivent satisfaire aux Spécifications techniques stipulées dans les Exigences de l'ACHETEUR et, si aucune norme n'y est indiquée, doivent satisfaire au moins aux normes officielles dont l'application est appropriée dans le Pays de Livraison des Fournitures, ou le lieu où les Services connexes seront effectués, le cas échéant.
34 Emballage et Documents	14.1	Le Fournisseur emballera les Fournitures de la manière requise pour qu'elles ne subissent pas de dommages ou de détérioration durant le transport vers leur destination finale, conformément aux dispositions du Marché. Pendant le transport, l'emballage sera suffisant pour résister en toutes circonstances à des manipulations brutales et à des températures extrêmes, au sel et aux précipitations, et à l'entreposage à ciel ouvert. Les dimensions et le poids des caisses tiendront compte, chaque fois que nécessaire, du fait que la destination finale des fournitures est éloignée et de l'absence éventuelle, à toutes les étapes du transport, de matériel de manutention lourd.
	14.2	L'emballage, le marquage, l'étiquetage et la documentation à l'intérieur et à l'extérieur des caisses seront : <i>ceux exigés par l'ACHETEUR.</i>
35 Assurance	15.1	Les Fournitures livrées en exécution du présent Marché seront entièrement assurées contre toute perte ou dommage découlant de leur fabrication ou acquisition, de leur transport, leur entreposage et leur livraison conformément aux Incoterms en vigueur spécifiés à l'article 3 des CM. <i>[Disposition à privilégier]</i> <i>[ou, si assurance non conforme aux Incoterms]</i> Les Fournitures livrées en exécution du présent Marché seront entièrement assurées contre toute perte ou dommage découlant de leur fabrication ou acquisition, de leur transport, leur entreposage et leur livraison de la manière suivante : <i>[insérer les dispositions spécifiques de l'assurance qui auront été convenues, incluant la couverture, la monnaie et le montant.]</i>
36 Transport	16.1	La responsabilité du transport des Fournitures est assumée en conformité avec l'Incoterm spécifié à l'article 3 des CM. <i>[ou si non conforme aux Incoterms]</i> La responsabilité des transports est la suivante : <i>[insérer] : « Le Fournisseur est tenu, en vertu du Marché, de transporter les Fournitures vers un lieu précis de destination finale dans le Pays de Livraison, défini comme le Lieu de destination. Le transport vers ce Lieu de destination dans le Pays de Livraison, y compris l'assurance et l'entreposage, comme le prévoit le Marché, doit être organisé par le Fournisseur, et les coûts connexes sont inclus dans le Prix du Marché »; ou toute autre conditions commerciales convenues (préciser les responsabilités respectives de l'ACHETEUR et du FOURNISSEUR)]</i>

37 Inspections et Essais	<p>1.7. Le Fournisseur effectue à ses frais et sans coût pour l'Acheteur tous les essais et/ou les inspections des Fournitures et Services connexes, le cas échéant, tels que spécifiés dans les Exigences de l'Acheteur.</p> <p>1.8. Les inspections et les essais pourront être effectués dans les locaux du Fournisseur ou de son sous-traitant, au point de livraison et/ou au Lieu de destination des Fournitures, ou à tout autre endroit, tel que spécifié dans les Exigences de l'Acheteur. Sous réserve de la clause 17.3 des CM, si les essais et/ou les inspections ont lieu dans les locaux du Fournisseur ou de son sous-traitant, toutes les installations et assistances raisonnables, y compris l'accès aux plans et aux données de production, seront fournies gratuitement aux inspecteurs.</p> <p>1.9. L'Acheteur ou son représentant désigné aura le droit d'assister aux essais et/ou inspections mentionnés dans l'article 17.2 des CM, étant entendu que l'Acheteur supportera la totalité des frais et dépenses engagés relativement à cette présence, y compris, mais pas exclusivement, tous les frais de déplacement, de subsistance et d'hébergement.</p> <p>1.10. Aussitôt que le Fournisseur sera prêt à effectuer lesdits essais et inspections, il en avisera l'Acheteur avec un préavis raisonnable, en indiquant le lieu, la date et l'heure desdits essais et inspections. Le Fournisseur se procurera auprès de tout tiers ou fabricant concerné toute autorisation ou consentement nécessaire pour permettre à l'Acheteur ou à son représentant désigné d'assister aux essais et/ou à l'inspection.</p> <p>1.11. L'Acheteur pourra demander au Fournisseur d'effectuer des essais et/ou des inspections non stipulées dans le Marché mais jugées nécessaires pour vérifier que les caractéristiques et le fonctionnement des Fournitures sont conformes aux Exigences de l'Acheteur, aux codes et aux normes prévus dans le Marché, étant entendu que le coût raisonnable pour le Fournisseur desdits essais et/ou inspections supplémentaires sera ajouté au Prix du Marché. De plus, si lesdits essais et/ou inspections font obstacle à la poursuite de la fabrication et/ou empêchent le Fournisseur de s'acquitter de ses autres obligations afférentes au Marché, il en sera dûment tenu compte dans les dates de livraison et les dates d'achèvement et en ce qui concerne le respect des autres obligations ainsi affectées.</p> <p>1.12. Le Fournisseur donnera à l'Acheteur un rapport présentant les résultats des essais et/ou inspections ainsi effectués.</p> <p>1.13. L'Acheteur pourra refuser tout ou partie des Fournitures qui se seront révélées défectueuses ou qui ne sont pas conformes aux Exigences de l'Acheteur. Le Fournisseur apportera les rectifications nécessaires à tout ou partie des Fournitures refusées ou les remplacera ou il y apportera les modifications nécessaires pour qu'elles soient conformes aux Exigences de l'Acheteur, cela sans frais pour l'Acheteur, et il renouvellera les essais et/ou l'inspection, sans frais pour l'Acheteur, après en avoir donné notification conformément à la clause 17.5 des CM.</p> <p>1.14. Le Fournisseur convient que ni l'exécution d'un essai et/ou d'une inspection des Fournitures ou d'une partie de celles-ci, ni la présence de l'Acheteur ou de son représentant autorisé à un essai et/ou à une inspection effectuée sur tout ou partie des Fournitures, ni la remise d'un rapport en application de la clause 17.7 des CM, ne dispense le Fournisseur de ses obligations de garantie ou de ses autres obligations en vertu du Marché.</p>
--------------------------	--



	1.15. Les inspections et essais seront conduits à _____ [insérer le/s nom/s de lieu/x ; si applicable ; ou se référer aux Exigences de l'Acheteur]
	1.16. Suite aux inspections et essais, l'Acheteur remettra au Fournisseur un certificat d'acceptation des Fournitures livrées lorsqu'il déterminera que celles-ci répondent aux Exigences de l'Acheteur et aux Conditions du Marché.
38 Date de Livraison et Date d'Achèvement	<p>18.1 La date de livraison des Fournitures est la suivante : trente (30) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation [insérer la date de livraison].</p> <p>18.2 [le cas échéant] La date d'achèvement des Services connexes est la suivante : [insérer la date d'achèvement s'il y a des Services connexes; supprimer autrement cette entrée].</p>
39 Pénalités de retard	<p>19.1 Les pénalités seront de 0.5 % du prix des Fournitures qui ont connu des retards, ou des Services connexes non délivrés, pour chaque semaine ou partie de semaine de retard jusqu'à la livraison ou Achèvement.</p> <p>Le montant maximal des pénalités est 10% du Prix du Marché. Une fois le maximum atteint, l'Acheteur peut résilier le Marché en vertu de l'article 26 des CM.</p>
40 Garantie	<p>20.1 Le Fournisseur garantit que les Fournitures sont neuves et n'ont jamais été utilisées, qu'elles sont du modèle le plus récent ou courant, et qu'elles comportent toutes les dernières améliorations en matière de conception et de matériaux, sauf disposition contraire du Marché.</p> <p>20.2 Le Fournisseur garantit en outre que les Fournitures seront exemptes de tous défauts liés à une action ou à une omission du Fournisseur ou liés à un défaut de conception, de matériaux et de fabrication, de nature à empêcher leur utilisation normale dans les conditions particulières du pays de destination finale.</p> <p>20.3 La garantie demeurera valable six (06) mois après la livraison de tout ou partie des Fournitures, le cas échéant, à leur Lieu de destination ou douze (12) mois après la date d'expédition à partir du port ou du lieu de chargement dans le pays d'origine ; la période qui se termine le plus tôt étant retenue aux fins de la présente clause.</p> <p>20.4 L'Acheteur notifiera toute réclamation au Fournisseur, dans les meilleurs délais après constatation des défauts, en indiquant la nature desdits défauts et en fournissant les preuves disponibles. L'Acheteur donnera au Fournisseur la possibilité raisonnable d'inspecter lesdits défauts.</p> <p>20.5 Après avoir reçu notification par l'Acheteur d'un défaut des Fournitures durant la période de garantie spécifiée à l'article 20.3 des CM, le Fournisseur réparera ou remplacera les Fournitures dans un délai de quinze (15) jours maximum.</p> <p>20.6 Si le Fournisseur, après en avoir été notifié, ne remédie pas au défaut dans les délais prescrits par l'article 20.5 des CM, l'Acheteur peut entreprendre, dans un délai raisonnable, aux risques et aux frais du Fournisseur, toute action de recours nécessaire, sans préjudice des autres recours dont l'Acheteur dispose envers le Fournisseur en application du Marché.</p> <p>Aux fins de la garantie, le lieu de destination finale sera : <i>Programme Supérieur de Spécialisation en Finances Publiques BP: 2332 Yaoundé-Messa, Immeuble de la Solidarité sis au Camp-Sic Messa.</i></p> <p><i>E-mail : info@pfinancespubliques.org; mbapierro@yahoo.fr</i></p> <p><i>Tél : 671 17 18 08/699 16 55 60 / 697 92 13 32.</i></p> <p><i>Site Web : www.pfinancespubliques.org</i></p>

21 Droitsd'auteur	40.1	Les droits d'auteur de tous les plans, documents et autres pièces contenant des données et des renseignements fournis à l'Acheteur par le Fournisseur demeureront la propriété du Fournisseur ou, s'ils sont fournis directement à l'Acheteur ou par l'intermédiaire du Fournisseur par une tierce partie, y compris par des fournisseurs de matériaux, les droits d'auteur desdits matériaux demeureront la propriété de ladite tierce partie.
41 Pratiquesprohibées	22.1	L'AFD demande que les règles relatives aux pratiques prohibées telles qu'elles figurent à l'Annexe A des CM soient appliquées par les Parties.
42 Inspections et audits conduits par l'AFD	42.1 42.2	<p>Le Fournisseur devra conserver et faire en sorte que ses Sous-traitants conservent de manière systématique et précise les documents et pièces comptables relatifs aux Fournitures, et qu'apparaissent clairement et avec les détails tout changement survenant sur les délais et les coûts en relation avec lesdites Fournitures.</p> <p>Le Fournisseur autorisera et s'assurera que ses Sous-traitants autoriseront l'AFD et/ou les personnes qu'elle désignera à inspecter ses bureaux et à examiner les documents et pièces comptables relatives à la soumission de la Cotation et à l'exécution du Marché et à les faire vérifier par des auditeurs nommés par l'AFD.</p>
43 Limite de Responsabilité	24.1	<p>Sauf en cas de négligence grave ou de faute intentionnelle :</p> <p>(a) Aucune des deux Parties n'est responsable envers l'autre de toute perte ou de tout dommage indirect ou consécutif, perte d'usage, perte de production ou manque à gagner ou frais financier, étant entendu que la présente exception ne s'applique à aucune des obligations du Fournisseur de payer des pénalités à l'Acheteur ;</p> <p>(b) L'obligation globale que le Fournisseur peut assumer envers l'Acheteur au titre du Marché ou au titre de la responsabilité civile ou autre, ne saurait excéder le montant du Marché, étant entendu que cette limitation de responsabilité ne s'appliquera pas aux frais de réparation ou de remplacement du matériel défectueux, ni à l'obligation du Fournisseur d'indemniser l'Acheteur en cas de violation de brevet.</p>
44 Force Majeure	25.1 25.2 25.3 25.4	<p>Le Fournisseur ne sera pas exposé à la saisie de sa Garantie de bonne exécution, à des pénalités ou à la résiliation du Marché pour non-exécution si, et dans la mesure où, son retard ou tout autre manquement dans l'exécution des obligations qui lui incombent au titre du Marché est dû à un cas de force majeure.</p> <p>Aux fins de la présente Clause, l'expression « force majeure » désigne un événement échappant au contrôle du Fournisseur, qui n'est pas attribuable à sa faute ou à sa négligence et qui est imprévisible et inévitable. De tels événements peuvent inclure, sans que cette liste soit limitative, les actes de l'Acheteur au titre de la souveraineté de l'État, les guerres et révolutions, incendies, inondations, épidémies, mesures de quarantaine et d'embargo sur le fret.</p> <p>En cas de force majeure, le Fournisseur notifiera sans délai par écrit à l'Acheteur l'existence de celle-ci et ses motifs. Sous réserve d'instructions contraires, par écrit, de l'Acheteur, le Fournisseur continuera à remplir ses obligations contractuelles dans la mesure du possible et s'efforcera de continuer à remplir les obligations dont l'exécution n'est pas entravée par le cas de force majeure.</p> <p>Si l'exécution du Marché est largement empêchée, entravée ou retardée pour une seule période de plus de soixante (60) jours ou une période globale de</p>



		plus de cent vingt (120) jours en raison d'un ou de plusieurs événements de force majeure pendant l'exécution du Marché, les Parties tenteront de trouver une solution mutuellement satisfaisante, à défaut de quoi l'une ou l'autre Partie peut mettre fin au Marché en donnant un avis à l'autre Partie.
26 Résiliation	26.1 Résiliation aux torts du Fournisseur	<p>(b) L'Acheteur peut, sans préjudice des autres recours qu'il détient en cas de rupture de contrat, notifier par écrit au Fournisseur la résiliation pour non-exécution de la totalité ou d'une partie du Marché :</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) si le Fournisseur manque à livrer l'une quelconque ou l'ensemble des Fournitures et l'un quelconque ou l'ensemble des Services connexes dans les délais spécifiés dans le Marché ou dans les délais prolongés par l'Acheteur; ou (ii) si le Fournisseur manque à exécuter toute autre obligation au titre du Marché ; ou (iii) si le Fournisseur, dell'avis de l'Acheteur, s'est livré à des pratiques prohibées en contrevenance de l'article 22.1 des CM, au stade de sa sélection ou lors de sa réalisation du Marché. <p>(c) Au cas où l'Acheteur résilie tout ou partie du Marché, l'Acheteur peut acquérir, aux conditions et de la façon qui lui paraissent convenables, des fournitures ou des services connexes semblables à ceux non reçus ou non exécutés et le Fournisseur sera responsable envers l'Acheteur de tout coût supplémentaire qui en résulterait. Toutefois, le Fournisseur continuera à exécuter le Marché dans la mesure où il n'est pas résilié.</p>
	26.2 Résiliation pour insolvabilité	<p>(a) L'Acheteur peut à tout moment résilier le Marché par notification écrite adressée au Fournisseur si celui-ci est déclaré en redressement judiciaire, liquidation, faillite ou devient insolvable. En ce cas, la résiliation se fera sans indemnisation du Fournisseur, étant entendu toutefois que cette résiliation ne préjugera ni n'affectera aucun des droits ou recours que l'Acheteur détient ou détiendra ultérieurement.</p>
	26.3 Résiliation pour convenance	<p>(a) L'Acheteur peut à tout moment résilier tout ou partie du Marché par notification écrite adressée au Fournisseur pour une raison de convenance. L'avis de résiliation précisera que la résiliation intervient unilatéralement pour raison de convenance, dans quelle mesure l'exécution des tâches stipulées dans le Marché prend fin et la date à laquelle la résiliation prend effet.</p> <p>(b) L'Acheteur prendra livraison, aux prix et aux conditions du Marché, des Fournitures terminées et prêtées à être expédiées dans les vingt-huit (28) jours suivant la réception par le Fournisseur de l'avis de résiliation. S'agissant des autres Fournitures restantes, l'Acheteur peut décider :</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) de faire terminer et livrer toute partie de ces Fournitures aux prix et conditions du Marché; et/ou (ii) d'annuler le reste et de payer au Fournisseur un montant convenu au titre des Fournitures et des Services connexes partiellement terminés et des matériaux que le Fournisseur s'est déjà procurés.

Section V – Annexes aux Conditions du Marché

Annexe A – Règles de l'AFD en matière de Pratiques prohibées et responsabilité environnementale et sociale

[OPTION A – Version à insérer pour tout projet financé par une Convention de Financement de l'AFD signée avant le 1^{er} Février 2024]

1. Pratiques frauduleuses et de corruption

Le Maître d'Ouvrage, les fournisseurs, consultants, entrepreneurs et leurs sous-traitants doivent respecter les règles d'éthique les plus rigoureuses durant la passation et l'exécution des marchés. Selon qu'il s'agit de marchés de travaux, de fournitures, d'équipements, de prestations intellectuelles (consultants) ou d'autres prestations de services, le Maître d'Ouvrage peut également être dénommée Client ou Acheteur.

En signant la Déclaration d'Intégrité, les fournisseurs, consultants, entrepreneurs et leurs sous-traitants déclarent (i) qu'ils n'ont commis aucun acte susceptible d'influencer le processus d'attribution du marché au détriment du Maître d'Ouvrage et notamment qu'aucune pratique anticoncurrentielle n'est intervenue et n'interviendra et que (ii) la négociation, la passation et l'exécution du Contrat n'a pas donné et ne donnera pas lieu à un acte de corruption ou de fraude.

L'AFD requiert que les documents de passation de marchés et les marchés qu'elle finance contiennent une disposition requérant des fournisseurs, consultants, entrepreneurs et de leurs sous-traitants qu'ils autorisent l'AFD à examiner les documents et pièces comptables relatifs au processus de passation et à l'exécution du marché et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par l'AFD.

L'AFD se réserve le droit de prendre toute action appropriée afin de s'assurer du respect de ces règles d'éthique, notamment le droit de :

- Rejeter la proposition d'attribution d'un marché si elle établit que le soumissionnaire ou le consultant auquel il est recommandé d'attribuer le marché est coupable de corruption, directement ou par l'intermédiaire d'un agent, ou s'est livré à des fraudes ou des pratiques anticoncurrentielles en vue de l'obtention de ce marché ;
- Déclarer la passation du marché non-conforme si elle détermine, à un moment quelconque, que les représentants du Maître d'Ouvrage, des fournisseurs, consultants, entrepreneurs ou de leurs sous-traitants se sont livrés à la corruption, à des fraudes, ou à des pratiques anticoncurrentielles pendant le processus de passation du marché ou l'exécution du marché sans que le Maître d'Ouvrage ait pris, en temps voulu et à la satisfaction de l'AFD, les mesures nécessaires pour remédier à cette situation, y compris en manquant à son devoir d'informer l'AFD lorsqu'il a eu connaissance de telles manœuvres.

Aux fins d'application de la présente disposition, l'AFD définit comme suit les expressions suivantes :

a) La Corruption d'Agent Public est :

- Le fait de promettre, d'offrir ou d'accorder à un Agent Public, directement ou indirectement, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre Personne¹ ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles ;
- Le fait pour un Agent Public de solliciter ou d'accepter, directement ou indirectement, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre Personne ou entité, afin d'accomplir ou de s'abstenir d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles.

¹ Désigne toute personne, toute entreprise, toute société, tout gouvernement, tout État ou tout démembrément d'un État, ainsi que toute association ou groupement de plusieurs de ces personnes, ayant ou non la personnalité morale.

b) La notion d'Agent Public inclut :

- Toute Personne physique qui détient un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire (au sein de l'Etat du Maître d'Ouvrage), indépendamment du fait que cette Personne physique ait été nommée ou élue, indépendamment du caractère permanent ou provisoire de son mandat, qu'il soit rémunéré ou non, et indépendamment de sa position et du niveau hiérarchique qu'elle occupe ;
- Toute autre Personne physique qui exerce une fonction publique, y compris pour une institution d'Etat ou une entreprise publique, ou qui fournit un service public ;
- Toute autre Personne physique définie comme agent public par la législation nationale du pays du Maître d'Ouvrage.

c) La Corruption de Personne Privée² désigne :

- Le fait de promettre, d'offrir ou d'accorder, directement ou indirectement, un avantage indu de toute nature à toute Personne Privée, pour elle-même ou pour une autre Personne ou entité, afin que, en violation de ses obligations légales, contractuelles ou professionnelles, elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte ;
- Le fait pour toute Personne Privée de solliciter ou d'accepter, directement ou indirectement, un avantage indu de toute nature, pour elle-même ou pour une autre Personne ou entité, afin d'accomplir ou de s'abstenir d'accomplir un acte en violation de ses obligations légales, contractuelles ou professionnelles.

d) La Fraude désigne toute manœuvre déloyale (action ou omission), qu'elle soit ou non pénalement incriminée, destinée à tromper délibérément autrui, à lui dissimuler intentionnellement des éléments ou à surprendre ou vicier son consentement, contourner des obligations légales ou réglementaires et/ou violer des règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

e) Une Pratique Anticoncurrentielle désigne :

- Toute action concertée ou tacite ayant pour objet ou pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence sur un marché, notamment lorsqu'elle tend à : (i) limiter l'accès au marché ou le libre exercice de la concurrence par d'autres Personnes ; (ii) faire obstacle à la fixation des prix par le libre jeu du marché en favorisant artificiellement leur hausse ou leur baisse ; (iii) limiter ou contrôler la production, les débouchés, les investissements ou le progrès technique ; ou (iv) répartir les marchés ou les sources d'approvisionnement ;
- Toute exploitation abusive par une Personne ou un groupe de Personnes d'une position dominante sur un marché intérieur ou sur une partie substantielle de celui-ci ;
- Toute offre de prix abusivement bas, dont l'objet ou l'effet est d'éliminer d'un marché ou d'empêcher d'accéder à un marché une Personne ou l'un de ses produits.

2. Responsabilité Environnementale et Sociale

Afin de promouvoir un développement durable, l'AFD souhaite s'assurer du respect des normes environnementales et sociales internationalement reconnues. A cet effet, les fournisseurs, consultants, entrepreneurs et leurs sous-traitants doivent s'engager, sur la base de la Déclaration d'Intégrité, à :

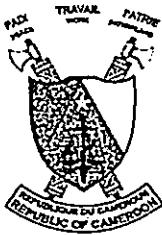
- a) Respecter et faire respecter par l'ensemble de leurs sous-traitants, en cohérence avec les lois et règlements applicables dans le pays où est réalisé le marché, les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement ;
- b) Mettre en œuvre les mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux lorsqu'elles sont indiquées dans le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) fourni par le Maître d'Ouvrage.

² Désigne toute Personne physique autre qu'un Agent Public.

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

MINISTÈRE DES FINANCES

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF FINANCE

GENERAL SECRETARIAT

Demande de Cotations

pour la

Passation des marchés de Fournitures de :

IMPRESSIONS DES CAHIERS DES PARTICIPANTS, ET EDITION DES MODULES DE FORMATIONS

Référence No. : CONVENTION N° CCM 1809 01 S – AFD DU 05 OCTOBRE 2023

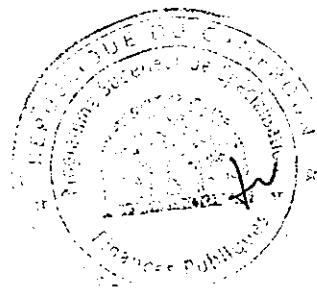
Nom du Projet : PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE 3 (PAGFI 3)

Acheteur : PROGRAMME SUPERIEUR DE SPECIALISATION EN
FINANCES PUBLIQUES

Pays : CAMEROUN

Emis le : *[insérer la date]*

JUILLET 2025



Annexe B – Modèle de Lettre de Marché
[Utiliser un papier à en-tête de l'Acheteur]

Date : _____

A : _____ *[nom et adresse du Fournisseur retenu]*

Objet : Notification d'attribution du Marché No. _____

La présente a pour but de vous notifier que votre Cotation en date du *[date]* pour la fourniture de *[nom du marché]* pour le montant du Marché d'une valeur de *[montant en chiffres et en lettres, nom de la monnaie]*, rectifié et modifié conformément à la Demande de Cotations *[supprimer « rectifié et » ou « et modifié » si seulement l'une de ces mesures s'applique. Supprimer « rectifié et modifié conformément à la Demande de Cotations » si des rectifications ou modifications n'ont pas été effectuées]*, est acceptée par nos services.

Veuillez trouver ci-joint le Marché. Vous êtes prié de signer le Marché dans un délai de *[insérer le nombre de jours]*.

[Si applicable :] Il vous est demandé de fournir la Garantie de bonne exécution dans les quinze (15) jours conformément aux Conditions du Marché, en utilisant le formulaire de Garantie de bonne exécution ci-joint.

Signature autorisée : _____

Nom et titre du signataire habilité à signer au nom de l'Acheteur : _____

Nom de l'Acheteur : _____

Annexe C – Modèle d’Acte d’Engagement

AUX TERMES DU PRÉSENT MARCHÉ, conclu le *[date]* jour de *[mois]* de *[année]*

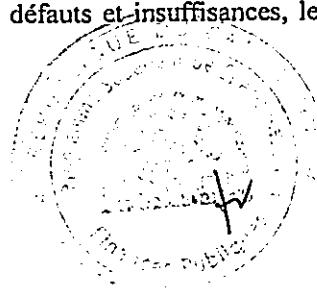
ENTRE

- 1) *[insérer le nom légal complet de l’Acheteur]* de *[insérer l’adresse complète de l’Acheteur]* (ci-après dénommé l’« Acheteur ») d’une part, et
- 2) *[insérer le nom légal complet du Fournisseur]* de *[insérer l’adresse complète du Fournisseur]* (ci-après dénommé le « Fournisseur »), d’autre part :

ATTENDU QUE l’Acheteur a lancé une demande de Cotations pour certaines Fournitures *[si applicable, « et certains Services connexes »]*, à savoir *[insérer une brève description des Fournitures et des Services connexes]* et a accepté une Cotation du Fournisseur pour la livraison de ces Fournitures *[si applicable, « et la prestation de ces Services connexes »]*, pour le montant de *[insérer le Prix du Marché exprimé dans la(s) monnaie(s) de règlement du Marché]* (ci-après dénommé le « Prix du Marché »).

IL A ÉTÉ ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

1. Dans ce Marché, les mots et expressions auront le même sens que celui qui leur est respectivement donné dans les clauses du Marché auxquelles il est fait référence.
2. Les documents ci-après sont réputés faire partie intégrante du Marché et être lus et interprétés à ce titre. Le présent Acte d’Engagement prévaudra sur toute autre pièce constitutive du Marché.
 - (a) La Lettre de Marché adressée au Fournisseur par l’Acheteur ;
 - (b) La Lettre de soumission de la Cotation du Fournisseur (incluant la Déclaration d’Intégrité signée) ;
 - (c) Les Conditions du Marché ;
 - (d) Les Exigences de l’Acheteur (y compris le Calendrier de livraison et les Spécifications Techniques *[si applicable, « ainsi que la Liste des Services connexes et Calendrier d’Achèvement »]*) ;
 - (e) Les Bordereaux des Prix ;
 - (f) La Cotation du Fournisseur ; et
 - (g) Tout autre document/s supplémentaire/s éventuel/s _____.
3. En cas de différence entre les pièces constitutives du Marché, ces pièces prévaudront dans l’ordre où elles sont énumérées ci-dessus.
4. En contrepartie des paiements que l’Acheteur doit effectuer au bénéfice du Fournisseur, comme cela est indiqué ci-après, le Fournisseur convient avec l’Acheteur par les présentes de livrer les Fournitures *[si applicable, « et de rendre les Services connexes »]*, et de remédier aux défauts de ces Fournitures *[si applicable, « et Services connexes »]* conformément à tous égards aux dispositions du Marché.
5. L’Acheteur convient par les présentes de payer au Fournisseur, en contrepartie des Fournitures *[si applicable, « et Services connexes »]*, et des rectifications apportées à leurs défauts et insuffisances, le



prix du Marché, ou tout autre montant dû au titre du Marché, et ce, aux échéances et de la façon prescrites par le Marché.

EN FOI DE QUOI les parties au présent Marché ont signé le présent document conformément à la législation de *[insérer le nom du pays dont la législation est applicable au Marché]*, les jour et année mentionnés ci-dessous.

Pour et au nom de l'Acheteur :

Signé par : _____
[insérer le nom, le titre et la signature de la personne habilitée à signer]

Pour et au nom du Fournisseur :

Signé par : _____
[insérer le nom, le titre et la signature de la personne habilitée à signer]

Annexe D—Modèle de Garantie de bonne exécution
(Garantie bancaire)

[Sur demande du Fournisseur sélectionné, la banque (garant) remplit cette garantie de bonne exécution type conformément aux indications en italiques]

Marché No. : _____ *[insérer le numéro du Marché]*

Garant : _____ *[insérer les nom et adresse de la banque d'émettrice et code SWIFT]*

Bénéficiaire : _____ *[insérer les nom et adresse de l'Acheteur]*

Date : _____ *[insérer la date]*

Garantie de bonne exécution No.: _____ *[insérer le numéro]*

Nous avons été informés que *[insérer le nom du Fournisseur]* (ci-après dénommé « le Fournisseur ») a conclu avec vous le Marché no. *[insérer No.]* en date du *[insérer la date]* pour la fourniture de *[insérer la description des Fournitures et Services connexes]* (ci-après dénommée « le Marché »).

De plus, nous comprenons qu'une garantie de bonne exécution est exigée en vertu des conditions du Marché.

A la demande du Fournisseur, nous *[insérer le nom de la banque]* nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de (_____) *[insérer la somme en chiffres]*. *Le Garant doit insérer un montant représentant le montant ou le pourcentage mentionné au Marché soit dans la (ou les) monnaie(s) mentionnée(s) au Marché, soit dans toute autre monnaie librement convertible acceptable par l'Acheteur.]¹* *[insérer la somme en lettres]*. Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Fournisseur ne se conforme pas aux conditions du Marché, sans que vous ayez à prouver ou à donner les raisons ou le motif de votre demande ou du montant indiqué dans votre demande.

La présente garantie expire au plus tard le *[insérer la date]* jour de *[insérer le mois]**[insérer l'année]*,² et toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard.

La présente garantie est régie par les Règles uniformes relatives aux garanties sur demande de la CCI - 2010, Publication CCI no : 758, excepté le sous-paragraphe 15(a) qui est exclu par la présente.

[signature(s)]

[Note : Toutes parties de texte (y compris les renvois en bas de page) sont fournis pour faciliter l'utilisation de ce formulaire et seront éliminées dans le document final.]

¹ La banque d'émission devra insérer un montant représentant le pourcentage du montant du marché indiqué dans la Notification d'attribution du Marché, et dénommé soit dans la/les monnaie/s du marché, ou dans une monnaie librement convertible jugée acceptable pour l'Acheteur.

² Insérez la date vingt-huit (28) jours après la date d'achèvement prévue tel que décrit à l'article 11.4 des CM. L'acheteur doit noter qu'en cas de prolongation de cette date pour l'achèvement du contrat, l'Acheteur devrait demander une prolongation de cette garantie au Garant. Cette demande doit être écrite et doit être faite avant la date d'expiration fixée dans la garantie. En préparant cette garantie, l'Acheteur pourrait envisager d'ajouter le texte suivant au formulaire, à la fin de l'avant-dernier paragraphe : « Le Garant accepte une prolongation unique de cette garantie pour une période à ne pas dépasser de *[six mois]* *[un an]*, en réponse à la demande écrite du bénéficiaire pour une telle prolongation. Une telle demande doit être présentée au garant avant l'expiration de la garantie. »

[À SUPPRIMER SI PAS APPLICABLE]

Annexe E-Modèle de garantie de restitution d'acompte (Garantie bancaire sur demande)

Marché No. : _____ [insérer le numéro du Marché]

Garant : _____ [insérer les nom et adresse de la banque émettrice et code SWIFT]

Bénéficiaire: _____ [insérer les nom et adresse de l'Acheteur]

Date : _____ [insérer la date]

Garantie de restitution d'acompte No. : _____ [Insérer le numéro]

Nous avons été informés que *[nom du Fournisseur]* (ci-après dénommé « le Donneur d'ordre ») a conclu le Marché No., avec l'Acheteur en date du _____ pour l'exécution de *[nom du marché et description des fournitures]* (ci-après dénommé « le Marché »).

De plus nous comprenons qu'en vertu des conditions du Marché, un acompte d'un montant de *[insérer la somme en chiffres]* *[insérer la somme en lettres]* est versé contre une garantie de restitution d'acompte.

A la demande du Donneur d'ordre, nous prenons, en tant que Garant, l'engagement irrévocable de payer au Bénéficiaire toute somme dans la limite du Montant de la Garantie qui s'élève à *[insérer la somme en chiffres]* *[insérer la somme en lettres]*¹. Votre demande en paiement doit comprendre, que ce soit dans la demande elle-même ou dans un document séparé signé accompagnant ou identifiant la demande, une déclaration attestant que le Donneur d'ordre ne se conforme pas aux conditions du Marché car il a utilisé l'acompte à d'autres fins que les prestations faisant l'objet du Marché.

Toute demande au titre de la présente garantie doit être accompagnée par une attestation provenant de la banque de l'Acheteur indiquant que l'acompte mentionné ci-dessus a été crédité au compte bancaire du Donneur d'offre portant le numéro _____ à *[nom et adresse de la banque]*.

La présente garantie expire au plus tard à la première des dates suivantes : à la réception d'une copie du décompte indiquant que 90 (quatre-vingt-dix) pourcent du Montant du Marché (à l'exclusion des sommes à valoir) ont été approuvés pour paiement, ou à la date suivante : *[insérer une date]* _____. En conséquence, toute demande de paiement au titre de cette Garantie doit nous parvenir à cette date au plus tard.

La présente garantie est régie par les Règles Uniformes de la CCI relatives aux Garanties sur Demande (RUGD), Publication CCI no : 758, excepté le sous-paragraphe 15(a) qui est exclu par la présente.

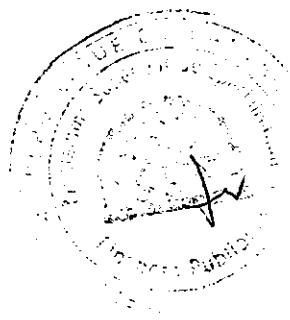
[signature(s)]

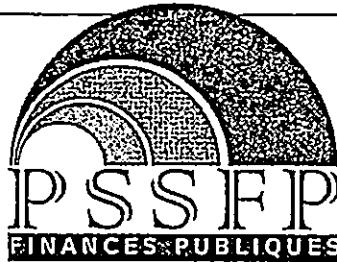
[Note : Le texte en italiques doit être supprimé du document final ; il est fourni à titre indicatif en vue d'en faciliter la préparation.]

¹ Le Garant doit insérer le montant représentant le montant de l'avance soit dans la (ou les) monnaie (s) mentionnée(s) au Marché pour le paiement de l'avance, soit dans toute autre monnaie librement convertible acceptable par l'Acheteur.

QUATRIEME PARTIE : ANNEXES

1. LETTRE D'INVITATION A SOUMISSIONNER
2. AVIS DE CONSULTATION
3. LISTE DES BANQUES
4. LA GRILLE D'EVALUATION





PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE 3 (PAGFI 3)
PROGRAMME SUPERIEUR DE SPECIALISATION EN FINANCES PUBLIQUES

LETTRE D'INVITATION A SOUMISSIONNER

Le Président du Comité de Pilotage du Programme Supérieur de Spécialisation en Finances Publiques

A

Mesdames/Messieurs les Prestataires :

- PRINT MARK'S GRAPHICS, B.P : 12629 Yaoundé, Tel : 699 536 572/675 665 119 ;
- LAYA-ONE, B.P : 1286, Tél : 680 250 017 ;
- ETS NAYAN SERVICES, B.P :0000, Tél : 675 609 064/696 573 292.

Mesdames/Messieurs,

Dans le cadre de la mise en œuvre de la troisième phase du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGFI 3), la République du Cameroun a bénéficié d'une subvention de l'Agence Française de Développement (AFD) par convention de financement n°CCM1809 signé le 05 septembre 2023, pour la consolidation des états financiers de l'Etat pour tendre vers la certification des comptes. De manière spécifique, le projet PAGFI 3 vise l'amélioration des prévisions budgétaires et de l'exécution de la dépense publique, l'amélioration de l'information budgétaire et comptable aux niveaux central, décentralisé et parapublic et l'accompagnement de la maîtrise des risques budgétaires liés aux entreprises publiques.

A cet effet, le Ministère des Finances, principal acteur de la mise en œuvre de cet appui, a prévu dans le cadre du PAGFI 3, en concertation avec l'AFD, pour les impressions des cahiers des participants et édition des modules de formations, dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités 2025.

Pour la mise en œuvre de ce volet du PAGFI 3, le Programme Supérieur de Spécialisation en Finances Publiques (PSSFP), institut de formation spécialisé en finances publiques mis en place par convention tripartite signée le 09 octobre 2013 entre le Ministère des Finances, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et l'Université de Yaoundé 2 – est mobilisé en tant que partenaire d'exécution (opérateur de la formation), eu-égard à ses missions et attributions auprès du Ministère des Finances.

A ce titre, le PSSFP souhaite s'attacher les services d'un prestataire, dans le cadre du périmètre qui est celui du PAGFI 3 de procéder aux impressions des cahiers des participants et édition des modules de formations. Le coût estimé pour la réalisation de cette prestation est *desoit 51 147 € soit 33 549 997 F CFAI. TTC* (trente-trois millions cinq cent quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept) francs CFA.

Pour ce faire, vous êtes priés de bien vouloir passer retirer le dossier de demande de cotation pour l'examiner et de retourner vos offres chiffrées au plus tard le 29/09/2025 à 13 h00, sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'ouvrage avec la mention :

DEMANDE DE COTATION
N°00001/DC/MINFI/SG/DGB/DREF/CSMOP/PAGFI 3/PSSFP/SPM DU 27/08/2025
POUR LES IMPRESSIONS DES CAHIERS DES PARTICIPANTS ET EDITION DES
MODULES DE FORMATIONS.

Les offres seront remises au *Programme Supérieur de Spécialisation en Finances Publiques BP : 2332 Yaoundé-Messa, Immeuble de la Solidarité sis au Camp-Sic Messa.*
E-mail : info@pfinancespubliques.org; mbapierro@yahoo.fr, Tél : 671 17 18 08/699 16 55 60/697 92 13 32. Site Web : www.pfinancespubliques.org

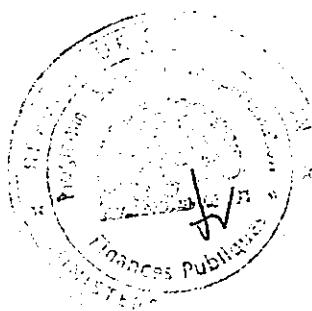
Vos offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC). La mission sera effectuée essentiellement à Yaoundé et aura une durée totale de trente (30) jours. Elle démarra, dès la notification de l'ordre de service de commencer l'exécution des prestations.

Veuillez agréer, Mesdames/Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Yaoundé le, 27 Août 2025

*Le Président du Comité de Pilotage du Programme
Supérieur de Spécialisation en Finances Publiques.*

BASAHAG Achille Nestor





**PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE 3 (PAGFI 3)
PROGRAMME SUPERIEUR DE SPECIALISATION EN FINANCES PUBLIQUES**

LETTER OF INVITATION TO TENDER

The Chair of the Steering Committee of the Advanced Specialization Program in Public Finance

To

Ladies and Gentlemen, Service Providers:

- PRINT MARK'S GRAPHICS, P.O. Box: 12629 Yaoundé, Tel: 699 536 572/675 665 119;
- LAYA-ONE, P.O. Box: 1286, Tel: 680 250 017;
- ETS NAYAN SERVICES, P.O. Box: 0000, Tel: 675 609 064/696 573 292.

Ladies and Gentlemen,

As part of the implementation of the thirdphase of the Financial Governance Support Project (PAGFI 3), the Republic of Cameroon has received a grantfrom the French Development Agency (AFD) throughfinancing agreement No. CCM1809 signed on September 5, 2023, toconsolidate the State's financial statements with a view toachievingcertified accounts. Specifically, the PAGFI 3 project aimstoimprove budget forecastsand the execution of public spending, improvebudgetaryand accounting information at the central, decentralized, andparastatal levels, and support the management of fiscalrisksassociatedwith public enterprises.

To this end, the Ministry of Finance, the main actor in the implementation of this support, has plannedwithin the framework of PAGFI 3, in consultation with the AFD; for the printing of participants' workbooks and the publication of training modules, as part of the implementation of its 2025 activities.

For the implementation of this component of PAGFI 3, the HigherSpecialization Program in Public Finance (PSSFP), a training institutespecializing in public finance established by a tripartite agreement signed on October 9, 2013 between the Ministry of Finance, the Ministry of Higher Education and the University of Yaoundé 2 – ismobilized as an implementingpartner (training operator), in view of its missions and responsibilitieswith the Ministry of Finance.

In this regard, the PSSFP wishes to secure the services of a service provider, within the scope of PAGFI 3, to carry the printing of participants' workbooks and the publication of training modules. The estimatedcost for the provision of this service is€51 147 € or 33 549 997 CFA francs]. includingtax (thirtythree million fivehundred and forty ninethousandninehundred and ninety-seven) CFA francs.

To do this, you are kindlyrequested to collect the quotationrequest file to examine it and to return yourpricedoffers no laterthan09/29/2025at1:00 p.m., in a sealedenvelopeaddressed to the Contracting Authority with the following note :

REQUEST FOR QUOTATION

No. 00001/RQ/MINFI/SG/DGB/DREF/CSMOP/PAGFI 3/PSSFP/SPM OF27/08/2025
FOR THE PRINTING OF PARTICIPANTS' WORKBOOKS AND THE
PUBLICATION OF TRAINING MODULES.

Bids will be submitted to the Advanced Specialisation Program in Public Finance, PO Box: 2332 Yaoundé-Messa, Immeuble de la Solidarité located at Camp-Sic Messa.
Email: info@pfinancespubliques.org; mbapierro@yahoo.fr; Tel: 671 17 18 08/699 16 55 60/697 92 13
32. Website: www.pfinancespubliques.org

You offers must be priced excluding value added tax (VAT) and including all taxes (TTC). The mission will be carried out mainly in Yaoundé and will have a total duration of thirty (30) days. It will start as soon as the service order to begin the execution of the services is notified.

Please accept, Ladies and Gentlemen, the assurances of my highest consideration.

Yaoundé, the 27 Août 2025

The President of the Steering Committee of the Advanced Specialization in Public Finance Program.

BASAHA G Achille Nestor



PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE 3 (PAGFI 3) PROGRAMME SUPERIEUR DE SPECIALISATION EN FINANCES PUBLIQUES

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°00001/DC/MINFI/SG/PCP/PAGFI 3/PSSFP/SPM DU 27/08/2025 POUR LES IMPRESSIONS DES CAHIERS DES PARTICIPANTS ET EDITION DES MODULES DE FORMATIONS.

Le Président du Comité de Pilotage du Programme Supérieur de Spécialisation en Finances Publiques, lance une Demande de Cotation pour les impressions des cahiers des participants et édition des modules de formations, dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités 2025.

1. Consistance des prestations

1.1 Impression des cahiers du participant

- Cahier en tête-bêche français-anglais, Format : 16 X 24 cm

1.2 Edition des modules de formation

- Edition des modules de formation 1
- Edition des modules de formation 2
- Edition des modules de formation 3

2- Participation

La présente Demande de Cotation est adressée aux prestataires ci-après :

- PRINT MARK'S GRAPHICS, B.P : 12629 Yaoundé, Tel : 699 536 572/675 665 119 ;
- LAYA-ONE, B.P : 1286, Tél : 680 250 017 ;
- ETS NAYAN SERVICES, B.P :0000, Tél : 675 609 064/696 573 292.

Elle s'adresse également aux fournisseurs, prestataires de services et consultants dont les noms figurent sur la liste du répertoire dédié à cette rubrique, pour les années 2024 et 2025 de l'UGP du PAGFI3, pour laquelle l'AFD a pris acte par lettre 2024/YAO/CT/MCSL/an/1888-24 du 09 décembre 2024.

3 – Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par la Convention N° CCM 1809 01 S – AFD du 05 octobre 2023, pour un coût global de cinquante un mille cent quarante-sept Euros (51 147 €), soit trente-trois millions cinq cent quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept (33 549 997) F CFA.

4 – Acquisition du Dossier de Consultation

Le Dossier de Consultation peut être obtenu aux heures ouvrables au Programme Supérieur de Spécialisation en Finances Publiques BP: 2332 Yaoundé-Messa, Immeuble de la Solidarité sis au Camp-Sic Messa.

E-mail : info@pfinancespubliques.org; mbapierro@yahoo.fr, Tél : 671 171 808/ 699 165 560 / 697 921 332.

Site Web : www.pfinancespubliques.org

Contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de 25 000 F CFA (vingt-cinq mille francs) au titre des frais d'achat de dossier.

Copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

5 – Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, devront parvenir au Programme Supérieur de Spécialisation en Finances Publiques BP: 2332 Yaoundé-Messa, Immeuble de la Solidarité sis au Camp-Sic Messa, au plus tard le 29/09/2025 à 13 h 00heures, heure locale, et devra porter la mention :

DEMANDE DE COTATION
N°00001/DC/MINFI/SG/PCP/PAGFI 3/PSSFP/SPM DU 27/08/2025
POUR LES IMPRESSIONS DES CAHIERS DES PARTICIPANTS ET EDITION
DES MODULES DE FORMATIONS.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

6 – Recevabilité des offres

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en photocopies légalisées par l'autorité émettrice, datant de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier de demande de cotation sera déclarée irrecevable.

Les pièces administratives, la cotation technique et la cotation financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellé.

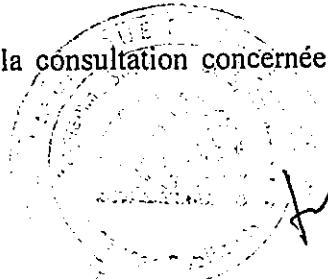
Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- les plis sans indication de l'identité de la demande de cotation ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans la DC ou offre uniquement en copies.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions la DC sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces de la DC, entraînera le rejet pur et simple de la cotation sans aucun recours.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente.



La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

7. Critères d'évaluations

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

7.1-Critères éliminatoires

- non-production dans un délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente autre que la caution de soumission;
- absence du cautionnement de soumission ;
- fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification de pièces ;
- non-respect d'au moins 11/14 des critères essentiels;
- absence d'un prix unitaire quantifié dans la cotation ;
- absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- non-conformité du modèle de soumission.

7.2-Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires portent sur :

A. Impression des cahiers du participant		OUI	NON
1	Cahier en tête-bêche français-anglais, Format : 16 X 24 cm		
2	Intérieure : impression en couleur sur papier offset 80grs		
3	Couverture : impression quadri sur papier couché 250grs		
4	Reliure : cousu, encollé et pelliculée		
5	Papier blanc offset 80grs 65x78cm		
6	Rames de papier couché brillant 350grs		
7	Flashage et montage A3 couleur		
8	Solution de mouillage		
9	Conception tout type de document par heure		
10	Nettoyant plaque 1 Litre		
11	Impression A3 couleur		
B. Edition des modules de formation		OUI	NON
12	Edition des modules de formation 1		
13	Edition des modules de formation 2		
14	Edition des modules de formation 3		

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en photocopies légalisées par l'autorité émettrice, datant de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier de demande de cotation sera déclarée irrecevable.

8 – Ouverture des offres

L'ouverture des offres aura lieu dans la Salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINFI sise à l'immeuble MINFI à Mvog-Ada face collège Montesquieu, le 29/09/2025 à 13 h 00heures en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

9 – Délai de livraison

Le délai de livraison des fournitures est de trente (30) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

10 – Attribution du marché

Le Maître d’Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l’offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme au Dossier de Demande de Cotation.

11 – Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 60 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

12 – Renseignement complémentaire

Pour toute information complémentaire relative à la présente consultation, les consultants invités peuvent s’adresser au Programme Supérieur de Spécialisation en Finances Publiques BP: 2332 Yaoundé-Messa, Immeuble de la Solidarité sis au Camp-Sic Messa.

E-mail : info@pfinancespubliques.org; mbapierro@yahoo.fr, Tél : 671 17 18 08/ 699 16 55 60 / 697 92 13 32. Site Web : www.pfinancespubliques.org

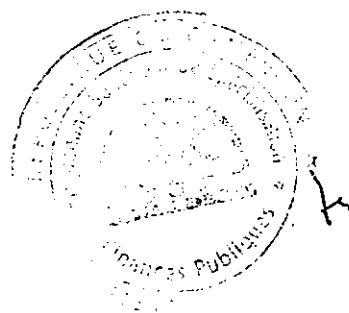
Yaoundé le, 27 Août 2025

Le Président du Comité de Pilotage du Programme Supérieur de Spécialisation en Finances Publiques.

BASAHAG Achille Nestor

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- PAGFI3 (pour affichage) ;
- PDT-CIPM (pour information) ;
- ARCHIVES.



**PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE 3 (PAGFI 3)
PROGRAMME SUPERIEUR DE SPECIALISATION EN FINANCES PUBLIQUES**

**NOTICE OF QUOTATION REQUEST
No.00001/QR/MINFI/SG/DGTCFM/PAGFI 3/PSSFP/SPM OF 27/08/2025
FOR THE PRINTING OF PARTICIPANTS' WORKBOOKS AND THE
PUBLICATION OF TRAINING MODULES.**

The President of the Steering Committee of the Higher Specialization Program in Public Finance is launching a Request for Quotation for the printing of participants' work books and the publication of training modules, as part of the implementation of its 2025 activities.

1- Consistance of supply

1.2 Printing of Participant Work books

- French-English, front-to-back notebook, Format: 16 x 24 cm

1.2 Editing of Training Modules

- Editing of Training Module 1
- Editing of Training Module 2
- Editing of Training Module 3

2 – Participation

This Request for Quotation is addressed to the following service providers:

- PRINT MARK'S GRAPHICS, P.O. Box: 12629 Yaoundé, Tel: 699 536 572/675 665 119;
- LAYA-ONE, P.O. Box: 1286, Tel: 680 250 017;
- ETS NAYAN SERVICES, P.O. Box: 0000, Tel: 675 609 064/696 573 292.

It is also addressed to suppliers, service providers and consultants whose names appear on the list of the directory dedicated to this section, for the years 2024 and 2025 of the PAGFI3 UGP, for which the AFD took note by letter 2024/YAO/CT/MCSL/an/1888-24 of December 9, 2024.

3 – Financing

The services covered by this Request for Quotation are financed by Agreement No. CCM 1809 01 S – AFD dated October 5, 2023, for a total cost of fifty-one thousand one hundred point forty-seven Euros (€51 147), or thirty three million five hundred and forty nine thousand nine hundred and ninety-seven (33 549 997) CFA francs.

4 – Acquisition of the Consultation File

The Consultation File can be obtained during business hours from the Advanced Specialisation Program in Public Finance, PO Box 2332 Yaoundé-Messa, Immeuble de la Solidarité located at Camp-Sic Messa. Email: info@pfinancespubliques.org; mbapierro@yahoo.fr; Tel: 671 171 808 / 699 165 560 / 697 921 332. Website: www.pfinancespubliques.org

Upon presentation of a receipt for payment to the Public Treasury of a non-refundable sum of 25,000 CFA francs (twenty-five thousand francs) for the application fee.

A copy of the receipt for this payment will be attached to the submission file.

5 – Submission of Bids

Each offer written in French or English in six (06) copies including one (01) original and five (05) copies, must reach the Higher Specialisation Program in Public Finance BP: 2332 Yaoundé-Messa, Immeuble de la Solidarité located at Camp-Sic Messa, no later than 09/29/2025 at 1:00 p.m., local time, and must bear the following mention :

REQUEST FOR QUOTATION

N°00001/DC/MINFI/SG/DGTCFM/PAGFI 3/PSSFP/SPM DATED 27/08/2025

FOR PRINTING PARTICIPANTS' WORKBOOKS AND THE PUBLICATION OF TRAINING MODULES.

"TO BE OPENED ONLY DURING THE OPENING SESSION"

6 – Admissibility of Bids

The required administrative documents must, under penalty of rejection, be provided in original form or in photocopies certified by the issuing authority, dated less than three (03) months ago.

Any bid that does not comply with the requirements of this quotation request file will be declared inadmissible.

The administrative documents, the technical quotation, and the financial quotation must be placed in separate envelopes and submitted in a sealed envelope.

The following will be inadmissible by the Contracting Authority:

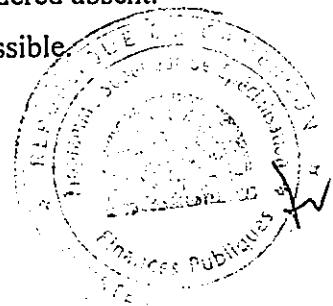
- Bids bearing information on the bidder's identity;
- Bids received after the submission deadlines;
- Bids that do not comply with the submission method.
- Bids without information on the quotation request;
- Failure to comply with the number of copies indicated in the RFQ or offering copies only.

Any bid that is incomplete in accordance with the requirements of the RFP will be declared inadmissible.

In particular, the absence of a bid bond issued by an organization or financial institution approved by the Minister of Finance to issue bonds in the field of public procurement, or failure to comply with the RFP document templates, will result in the outright rejection of the quotation without any recourse.

A bid bond produced but unrelated to the consultation in question is considered absent.

A bid bond presented by a bidder during the bid opening session is inadmissible.



7. Evaluation Criteria

The evaluation criteria are of two types: elimination criteria and essential criteria.

7.1-Elimination Criteria

- failure to submit, within 48 hours of bid opening, a document from the administrative file deemed non-compliant or missing, other than the bid bond;
- absence of the bid bond;
- false declarations, fraudulent practices, or falsification of documents;
- failure to comply with at least 11/14 of the essential criteria;
- absence of a quantified unit price in the quotation;
- absence of an element of the financial offer (the bid, the BPU, the DQE);
- non-compliance of the submission template.

7.2-Essential Criteria

The essential criteria for qualifying bidders include:

A. Printing of participant notebooks		YES	NO
1	French-English split-page notebook, Format: 16 x 24 cm		
2	Interior: Color printing on 80gsm offset paper		
3	Cover: Four-color printing on 250gsm coated paper		
4	Binding: Sewn, glued, and laminated		
5	80gsm white offset paper, 65x78cm		
6	Reams of 350gsm glossy coated paper		
7	A3 color flashing and mounting		
8	Fountain pen solution		
9	Design of all types of documents per hour		
10	Plate cleaner, 1 liter		
11	A3 color printing		
B. Editing of training modules		YES	NO
12	Editing of training modules 1		
13	Editing of training modules 2		
14	Editing of training modules 3		

The required administrative documents must be provided in original form or photocopies certified by the issuing authority, dated within the last three (3) months, or will be rejected.

Any bid that does not comply with the requirements of this quotation request document will be declared inadmissible.

8 – Opening of Bids

The opening of tenders will take place in the meeting room of the Internal Procurement Commission of MINFI located in the MINFI building in Mvog-Ada opposite Montesquieu college, on 09/29/2025 at 1:00 p.m. in the presence of the Bidders or their duly authorized representatives.

9 – Delivery Time

The delivery time for supplies is thirty (30) days, starting from the date of notification of the service order to commence the service.

10 – Award of Contract

The Contracting Authority will award the Contract to the bidder whose bid is evaluated as the lowest and deemed compliant with the Request for Quotation Document.

11 – Validity of Bids

Bidders remainbound by their bid for 60 days from the deadline set for submission of bids.

12 –Additional information

For any additional information relating to this consultation, invited consultants may contact the Advance Specialisation Program in Public Finance BP: 2332 Yaoundé-Messa, Immeuble de la Solidarité located at Camp-Sic Messa.

E-mail: info@pfinancespubliques.org; mbapierro@yahoo.fr, Tel : 671 17 18 08/ 699 16 55 60 / 697 92 13 32. Website : www.pfinancespubliques.org.

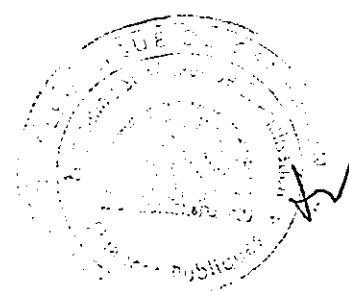
Yaounde, ~~27 Oct~~ 27, 2025

The Président of the Steering Committee of the Advanced
Program of Specialisation in Public Finance

BASAHAG Achille Nestor

Extensions:

- ARMP (for publication)
- PAGFI3 (for display);
- PDT-CIPM (for information);
- ARCHIVES.



LISTE DES BANQUES ET COMPAGNIES D'ASSURANCES AGREES ET HABILITES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS EN 2024 AU CAMEROUN

I) BANQUES

- 1) *Afriland First Bank (FIRST BANK), BP. 11 834, Yaoundé ;*
- 2) *Banque Atlantique du Cameroun (BACM), BP. 2933, Douala ;*
- 3) *Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME), BP. 12 962, Yaoundé ;*
- 4) *Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFIBANK), BP. 600, Douala ;*
- 5) *Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC), BP. 1925, Douala ;*
- 6) *CCA BANK ;*
- 7) *Citibank Cameroon (CITIGROUP), BP. 4 571, Douala ;*
- 8) *Commercial Bank-Cameroun (CBC), BP. 4 004, Douala ;*
- 9) *Ecobank Cameroun (ECOBANK), BP. 582, Douala ;*
- 10) *National Financial Credit-Bank (NFC-Bank), BP. 6 578, Yaoundé ;*
- 11) *Société Commerciale de Banques-Cameroun (SCB-Cameroun), BP. 300, Douala ;*
- 12) *Société Générale Cameroun (SGC), BP. 4 042, Douala ;*
- 13) *Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC), BP. 1 784, Douala ;*
- 14) *Union Bank of Cameroon (UBC), BP. 15 569, Douala ;*
- 15) *United Bank for Africa (UBA), BP. 2 088, Douala ;*
- 16) *BANGE BANK CAMEROON*

II) COMPAGNIES D'ASSURANCES

- 16) *Activa Assurances, BP. 12 970, Douala ;*
- 17) *Aréa Assurances S.A., BP. 1 531, Douala ;*
- 18) *Atlantique Assurances S.a, BP. 2 933, Douala ;*
- 19) *Beneficial General Insurance S.A., BP. 2 328, Douala ;*
- 20) *Chanas Assurances S.A., BP. 109, Douala ;*
- 21) *CPA S.A., BP. 54, Douala ;*
- 22) *Nsia Assurances S.A., BP. 2 759, Douala ;*
- 23) *Pro assur S.A., BP. 5 963, Douala ;*
- 24) *SAAR S.A., BP. 1 011, Douala ;*
- 25) *Saham assurances S.A., BP. 11 315, Douala ;*
- 26) *Zenithe Insurance S.A., BP. 1 540, Douala ;*
- 27) *ROYAL ONLYX INSURANCE*

GRILLE D'EVALUATION

DESIGNATION DU SOUMISSIONNAIRE : _____

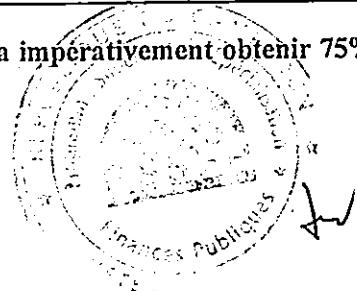
Critères éliminatoires

N°	CRITÈRES	EVALUATION	
		OUI	NON
1	Non-production dans un délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente autre que la caution de soumission		
2	Absence de la caution de soumission lors de la séance de dépouillement ou la présence d'une caution de soumission n'ayant aucun lien avec le Dossier d'Appel d'Offres		
3	Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification de pièces		
4	Non-respect d'au moins 11/14 des critères essentiels		
5	Absence d'un prix unitaire quantifié dans la cotation		
6	Absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE)		
7	Non-conformité du modèle de soumission		

Critères techniques d'évaluation

N°	Spécifications techniques détaillées et normes applicables	Evaluation	
		OUI	NON
A. Impression des cahiers du participant			
1	Cahier en tête-bêche français-anglais, Format : 16 X 24 cm		
2	Intérieure : impression en couleur sur papier offset 80grs		
3	Couverture : impression quadri sur papier couché 250grs		
4	Reliure : cousu, encollé et pelliculée		
5	Papier blanc offset 80grs 65x78cm		
6	Rames de papier couché brillant 350grs		
7	Flashage et montage A3 couleur		
8	Solution de mouillage		
9	Conception tout type de document par heure		
10	Nettoyant plaque 1 Litre		
11	Impression A3 couleur		
B. Edition des modules de formation			
12	Edition des modules de formation 1		
13	Edition des modules de formation 2		
14	Edition des modules de formation 3		
	NOMBRE TOTAL DE OUI	/14	
	DECISION DU COMITE D'EVALUATION		

N.B : Pour être qualifié à l'évaluation financière, le soumissionnaire devra impérativement obtenir 75% de oui, soit 11 oui sur 14.



MEMBRES DU COMITE D'EVALUATION

N°	NOM ET PRENOM	Fonction	Signature
1			
2			
3			
4			
5			
6			